N° 264 — 183me année — Un numéro : 10 centimes — Samedi 12 Novembre 1921

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger . . .	46.—	23.—	11.50	4.—

On s'abonne à toute époque.
Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
Changement d'adresse, 50 centimes.
Bureau : Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN
pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ANNONCES Prix de la ligne corps 7 ou son espace.
Du Canton, 20 c. Prix minim. d'une annonce 50 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c.
Suisse, 25 c. *Etranger*, 30 c. Le samedi : Suisse 30 c., étranger 35 c. Avis mortuaires 30 c.
Réclames, 50 c. minimum 2 50. Suisse et étranger, le samedi, 60 c.; minimum 3 fr.
Demander le tarif complet.

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

AVIS OFFICIELS

République et canton de Neuchâtel

Vente de bois de service avant abatage

Le Département de l'Industrie et de l'Agriculture du canton de Neuchâtel offre à vendre par voie de soumission, aux conditions habituelles de ses enchères et **avant abatage**, les bois de service qui pourront être sortis des coupes martelés dans les forêts cantonales du 1er arrondissement pour l'exercice de 1922. Les billes étant éboutées : hêtre à 25 cm., sapin et chêne à 20 cm. et plâne à 15 cm.

Forêts		Billons Sapin	Hêtre	Chêne	Plane	Poteaux Nombre	Raperie Steres
Eter,	environ	400 m³	300 m³	10 m³	10 m³	200	50
Bois l'Abbé	»	50	100	20	—	30	30
Pourtalès,	»	100	40	—	10	50	50

Les bois seront vendus en forêt, au bord des chemins, ou éventuellement sur vagons gare de Saint-Blaise ou de Cressier.

Pour visiter les coupes s'adresser aux gardes : Paul Girard, à Hauterive, Gustave Béguin, à l'Eter sur Cressier et Ami Geiser, à la Maison des Bois sur Enges.

Les soumissions, sous pli cacheté portant la suscription «Soumission pour bois de service», devront être adressées au Secrétariat du Département des Finances, au château de Neuchâtel, avant le 21 novembre 1921, à 10 heures du matin.

Saint-Blaise, le 3 novembre 1921.

L'Inspecteur des forêts du 1er arrondissement.

COMMUNE DE NEUCHATEL

On procédera au brûlement d'un canal de cheminée dans l'immeuble appartenant à la Commune de Neuchâtel, Faubourg du Lac 1, le lundi 14 novembre, à 8 h. ½.

Les habitants des maisons voisines sont priés de tenir fermées, pour cette heure-là, toutes les ouvertures de leurs galetas, chambres hautes et mansardes, façades, et en particulier celles des bûchers.

IMMEUBLES

Petite maison

à vendre tout de suite ou pour époque à convenir dans le haut de la ville. 5 chambres, cuisine, chambre de bains, terrasse, jardin. S'adresser à l'Etude des notaires Petitpierre et Hotz.

Profitez du change

A VENDRE

domaines en France

en Lot en Garonne, le plus beau département de France.

Domaines bien placés, de toutes superficies, de toutes cultures et pour toutes les bourses. Occasions exceptionnelles. S'adresser **Case postale No 4589, Mont-Blanc, Genève.**

Jolie propriété

à vendre entre Novalles et Vugelles, comprenant : maison d'habitation avec 4 chambres, grande cuisine, caves, grange et écurie ; environ 5 poses de bonne terre attenantes à la maison, eau intarrissable fournissant en moyenne 20 litres à la minutes. — Occasion très favorable. — Pour visiter et traiter s'adresser à M. Jules Baudin, à Vugelles, Vaud.

1164. A vendre aux environs de Rochefort

jolie petite maison

2 logements de 3 et 2 chambres, dépendances, écurie, eau, électricité, jardin, verger et terrain de culture. Vue superbe, prix avantageux. Logement disponible.

S'adresser à l'AGENCE ROMANDE, Place Purry 1, Neuchâtel.

A vendre

à Marin

maison comprenant 2 cuisines, 3 chambres, 3 chambres hautes, galetas, cave, grange, remise, écurie pour 6 bêtes et écurie à porcs.

Pour tous renseignements, s'adresser Etude THORENS, St-Blaise. c.o.

DOMAINE

A vendre aux Prises de Montalchez un **BON DOMAINE** de 20 poses, 6 poses de forêts et 13 poses de près de montagne en un mas.

Facilités de paiement.

S'adresser H. VIVIEN, notaire, à Saint-Aubin.

Enchère immobilière

Les héritiers de **M. F. Haeussler-Humbert** vendront par voies d'enchères publiques, en l'Etude du **notaire Ph. Dubied**, Môle 8a, à Neuchâtel, le **jeudi 17 novembre 1921, à 15 heures**, la belle propriété qu'ils possèdent à **Port-Roulant No 5**, à Neuchâtel, comprenant : **maison d'habitation de 15 pièces**, chambre de bains, buanderie, 3 pavillons de jardin renfermant ensemble 5 pièces, grand bûcher, etc. — **Jardin potager avec arbres fruitiers**, jardin d'agrément avec superbes ombrages, verger, tennis. — **Beau terrain à bâtir de 1000 m² environ.** — **Situation magnifique** à proximité du lac. — **Vue étendue.** Exposition au midi. — **Issues sur deux routes** desservies par **le tram**, le tout formant au Cadastre les articles 3262, Port-Roulant, bâtiments, places et jardins de 4524 m² et 2801, Port-Roulant, place à bâtir de 144 m². Taxe cadastrale Fr. 125,000. — **Prêt hypothécaire de Fr. 90,000 environ à 5 %, ferme pour 5 à 10 ans** à disposition de tout acquéreur solvable. — L'adjudication **définitive** sera prononcée séance tenante aux conditions de l'enchère. — Pour tous renseignements, s'adresser en l'Etude du notaire chargé de la vente.

Etude de Me Louis CHIROUZE, notaire à Pontarlier
Successeur de Me Meunier

A VENDRE A L'AMIABLE
ENSEMBLE ou SÉPARÉMENT

1. Le fonds de commerce d'Hôtel et Café-restaurant dit : **Hôtel de la Gare et du Château d'eau**, sis à Pontarlier à proximité des gares P. L. M. et du Tramway de Mouthe et comprenant 16 chambres, cour, électricité, chauffage central, égoût.

Entrée en jouissance immédiate.

2. Les immeubles où ce fonds s'exploite comprennent 3 corps de bâtiments, en façade sur la place de la Gare et trois rues. Grande cour intérieure.

Facilités pour les paiements.

Pour visiter s'adresser à M. ANDREY, propriétaire, pour renseignements et pour traiter au notaire.

Enchère immobilière

Pour sortir d'indivision **Mme WAVRE-JEANJAQUET** et les **HOIRS de Mme JACOT-GUILLARMOD** vendront par voies d'enchères publiques à l'Etude de MM. Wavre, notaires, Palais Rougemont, à Neuchâtel, le **VENDREDI 25 NOVEMBRE, à 11 h.** du matin, les immeubles qu'ils possèdent, savoir :

CADASTRE DE NEUCHATEL

Art. 652 pl. fo 31 No 26, La Caille, vigne et verger de 2309 m²

CADASTRE DE PESEUX

Art. 577 pl. fo 21 Nos 21 et 22, AUX GUCHES, vigne et terrain vague de 3198 m² (2763+435 m²).

Ces immeubles forment de beaux terrains à bâtir.

Pour prendre connaissance des conditions d'enchères, s'adresser à MM. Wavre, notaires à Neuchâtel, en ce qui concerne la vigne de Neuchâtel et à M. F.-A. DeBrot, notaire, à Corcelles en ce qui concerne la vigne de Peseux.

ENCHÈRES

Enchères publiques

LUNDI 14 NOVEMBRE 1921, DES 9 H., ON VENDRA PAR VOIE D'ENCHÈRES PUBLIQUES, Sablons 28, 1er étage, à Neuchâtel, les objets mobiliers ci-après :

UNE MAGNIFIQUE SALLE A MANGER, DES LITS COMPETS, ARMOIRES A GLACE, LAVABOS, CHAISES, TABLES, ustensiles de cuisine, etc.

Paiement comptant.

Neuchâtel, le 7 novembre 1921.

Le Greffier de Paix.

Enchères publiques

Jeudi 17 novembre 1921, dès 14 heures, on vendra par voie d'enchères publiques, rue St-Honoré 3, à Neuchâtel, 3me étage, les objets mobiliers ci-après dépendant de la succession de Mme Emma Jacot-Guillarmod :

UN SALON LOUIS XV, UNE MAGNIFIQUE SALLE A MANGER, 2 grandes glaces, 2 pendules anciennes, 4 tableaux de maîtres (Paul Robert, Léon Berthoud), **Porcelaine Saxe royale, Verrerie**, 2 fauteuils bureau, etc.

Paiement comptant.

Neuchâtel, le 11 novembre 1921. **Greffe de Paix.**

A VENDRE

Buffet de service

Grande table ronde, armoire à 2 portes, presse à copier 20×20, à vendre à très bas prix, faute d'emploi.

Demander l'adresse du No 688 au bureau de la Feuille d'Avis.

Automobilistes

munissez-vous de chaînes antineige, chez ROBERT & DESAULES, NEUCHATEL. Fabrication spéciale et recommandée. Téléphone No 807.

A vendre

2 lits complets, 1 canapé, 1 lavabo, 1 régulateur, 1 marmite métal, 1 seille en cuivre, 1 corbeille à linge. Verrerie et vaisselle, chez Mme Vve Martin, rue de la Chapelle 23, Corcelles.

J'envoie du

Fromage Tilsit

bonne marchandise mûre, mi-gras, bonne qualité, en petites meules de 3-4 ½ kg., à 3 fr. 60 le kg., franco. En prenant 2 meules, le prix est réduit de 20 c. par kg. — **J. Vögeli-Zubler Frauenfeld**, Fromagerie et Commerce de fromages. JH 700 Fr

Bibliothèque

de milieu, tournante, chêne, conviendrait pour librairie, hôtel exposition, musée.

Ecrire sous P 2527 N à Publicitas, Neuchâtel. P 2527 N

Baisse sur

abricots évaporés

de Californie
dernière récolte
La plus belle qualité —
à fr. 2.50 la livre

— ZIMMERMANN S. A.

Grande liquidation

pour cessation de commerce

30 à 50 % de rabais

sur tous les articles en cuir, pantoufles et cafignons

1, RUE ST-MAURICE

Magasin ROSE-GUYOT

BONNETERIE MERCERIE LINGERIE CORSETS
TELEPHONE 11.35 NEUCHATEL EPANCHEURS 2
MARCHANDISES FRAICHES PRIX TRES BAS

Grande Vente-Réclame

Sous-vêtements pour messieurs

Caleçons en tricot	3.95	Camisoles en tricot. . . .	4.95
Caleçons articles jæger, laine et coton . .	4.75	Camisoles articles jæger, laine et coton	4.75
Caleçons jersey coton et molletonné extra	4.95	Camisoles jersey coton et molletonné extra	4.95
Caleçons en jersey laine, qualité extra . .	7.50	Camisoles en jersey laine, qualité extra .	7.50
Grand choix de Chemises	flanelle coton, avec et sans col depuis		5.75
Gilets de chasse et Chandails	grand choix depuis		9.45
Chaussettes vigogne, gris et beige	1.35	Chaussettes pure laine, bonne qualité	2.95
COMPLETS	pour mécaniciens, très bonnes qualités . . . . . depuis		11.95

Baisse des bois de feu

Hêtre cartelage	Fr. 25 le st.
Sapin cartelage	» 18 »
Dazon, br. sapin	» 16 »
Gros fagots de montagne	» 80 le cent

Bois sec, sain, livrable par 3 stères. **Alphonse Juan, Enges.**

Osiers pour vanneries

A vendre 30,000 kg. osiers de plantations 1re qualité. Petits osiers pour jardiniers, horticulteurs et viticulteurs. Boutures d'osiers, pour plantations.

Corbeilles d'une contenance de 5 mesures et plus pour primeurs, système déposé pour brevet suisse sous No provisoire 10.684.

Hottes pour vignerons.

S'adresser à Hermann Landry, Nant-Vully (Fribourg).

PLAN S. A. - Neuchâtel

Plan-Perret 3

Horloges électriques

système Dd PERRET
Fabrication-Réparation

Fumier

A vendre environ 1500 pieds de fumier 1re qualité, ainsi qu'un vagon fumier de vache, en bloc ou par tombereau, au prix du jour. S'adresser Boucherie Chevaline moderne, Chavannes 12. Téléphone 2.90.

A vendre faute d'emploi une forte

machine à coudre

pour **CORDONNIER**, usagée, mais en bon état, chez Eug. Veuve, Chapelle No 9, Peseux.

A remettre tout de suite pour cause de santé bon commerce

vannerie et brosserie

situé sur bon passage. Reprise nécessaire 15 à 18,000 fr. S'adresser Ed. Gillard, Place Chauderon 26, Lausanne.

A vendre d'occasion un

grand potager

en bon état. S'adresser Beaux-Arts 21, rez-de-chaussée. c.o.

A VENDRE

1 lit complet, 2 places, bois noyer poli, matelas bon crin, duvet édredon, Fr. 150.
1 lit, 2 places, bois, matelas bon crin, duvet édredon, Fr. 100.
2 lits fer, 1 place, bon crin.
1 berce, matelas bon crin.
2 potagers No 10 et No 12.
S'adresser Neubourg 23, à la Vendangeuse.

KUFFER & SCOTT NEUCHATEL

Linges de cuisine pur fil, qualité extra, en 50 centimètres de large, le mètre **1.85**
en 50 cm. de large, qualité supérieure, le mètre **2.50**

Zephyr

Savon de toilette pour grands et petits
FRÉDÉRIC STEINFELS ZURICH
JH 13188 Z

Novembre-Décembre

Vente Réclame

SCHMID FILS, fourreurs
12, Rue de l'Hôpital, NEUCHATEL

Spécialité de la Maison :

Fourrures garanties

Téléphone 953

À LA BELETTE
MARQUE DÉPOSÉE

Spécialité de gants en peau et tissu
toutes nuances à des prix avantageux

GANTERIE A LA BELETTE

O. BULLER - Temple-Neuf 15

"Poldon"

est fort à recommander comme addition au lait. Il est un aliment sain, utile et avantageux pour les enfants et personnes faibles, de tout âge. **Demandez-le chez votre épicier.** Seuls fabricants : **DUTSCHLER & Co, St-Gall.**

Magasins Gustave Paris S. A.

Tissus en tous genres

Nouveautés Confections Draperie

Beau drap, 140 centimètres, à partir de Fr. 12.—

10 %

sur tout **notre rayon de lingerie**

Les confections pour dames seront vendues comme les années précédentes avec un fort rabais

FIANCÉS

évitent tout **gaspillage d'argent** en prenant leurs

MEUBLES

directement à la bonne source chez

SKRABAL Frères

Rue de la Gare 2 **PESEUX** Rue de Neuchâtel 6
Téléphone No 14

MAISON IMPORTANTE D'AMEUBLEMENTS
EXPOSITION PERMANENTE DE
Chambres à coucher
:: Salles à manger ::

Fabrication soignée et garantie
Prix de fabrique

LOGEMENTS

A louer pour tout de suite
SUPERBE LOGEMENT
de 4 à 7 chambres et dépendances, à la rue du Musée (Quai Osterwald). S'adresser Musée 5.

A louer à Bel-Air

beau logement de 5 pièces, moderne, libre 24 décembre prochain. S'adresser Bureau Crêt 7.

A LOUER
pour époque à convenir

à Marin, logement de 4 chambres, cuisine et dépendances. — Pour tous renseignements s'adresser Etude Thorens, notaire, Saint-Blaise. c.o.

LOGEMENT

3 pièces, chambre de bonne, cuisine, dépendances, jardin potager et agrément, belle propriété à Colombier, à louer.
Ecrire sous P 2526 N à Publicitas, Neuchâtel. P 2526 N

A LOUER

dans quartier agréable du centre de la ville un bel appartement de 6 chambres.
S'adresser à l'Etude Auguste Roulet, notaire, Concert 6. c.o.

A louer
LOGEMENT
de 4 chambres, remis à neuf. S'adresser chez Mlle Favre, Hôpital 9.

CHAMBRES

Belle chambre meublée, Coq-d'Inde 24, 2me, face.

Chambre haute. — Pourtalès 3, 1er étage.

A LOUER CHAMBRE NON MEUBLÉE, INDÉPENDANTE, RUE DU CHATEAU. S'adresser, le matin, Etude G. Etter, notaire.

Chambre à louer à 1 ou 2 lits. Ecluse 12, 1er.

Jolie chambre meublée, au soleil, avec ou sans pension. — Parcs 31, 1er, à droite.

Jolie chambre au soleil, chauffage central, pension soignée. Maladière 3. c.o.

A louer dans maison d'ordre, quartier de l'Evole, belle chambre meublée à 2 lits, au soleil. Offerte sans pension à deux dames tranquilles ayant bonnes références. Etude Ph. Dubied, notaire.

Jolie chambre avec pension pour monsieur. Faubourg Hôpital 66, rez-de-chaussée.

Jolie chambre au soleil avec pension soignée. — S'adresser Halles 11, 2me étage.

2 jolies chambres à louer. Rue J.-J. Lallemand 1, 2me, à dr. c.o.

Jolie chambre meublée, au soleil. J.-J. Lallemand 1, 3me.

Chambre et pension très soignée Beaux-Arts 5, 1er. c.o.

A LOUER
belle chambre meublée indépendante, au soleil. — S'adresser Ecluse 16, 3me étage.

BEAUX-ARTS 13, 4me. Jolie chambre meublée, au soleil.

Jolie chambre meublée, chauffable. Flandres 7, 2me.

Belle chambre et pension soignée. J.-J. Lallemand 1, 2me.

LOCAT. DIVERSES

A louer une chambre haute comme entrepôt. — S'adresser après 2 heures.
Demander l'adresse du No 684 au bureau de la Feuille d'Avis.

A louer, en ville, pour commencement de février 1922 ou époque à convenir,
beau magasin
avec arrière-magasin. Pour renseignements, s'adresser au magasin Rod. Lüscher, Faubourg de l'Hôpital 17. c.o.

A louer bonne cave au centre de la ville. S'adresser (le matin) Etude G. Etter, notaire, 8, rue Purry.

Demandes à louer

Monsieur cherche
CHAMBRE INDÉPENDANTE
Offres écrites à A. R. 691 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche à louer pour trois soirs par semaine
jolie salle
dans hôtel ou chez particulier. Faire offres Case postale 91.

Professeur et sa famille

(3 personnes) cherche à louer tout de suite ou époque à convenir, appartement de 4 ou 5 pièces aux abords immédiats de la ville. — Faire offres détaillées à Frédéric Dubois, régisseur, rue Sait-Honoré n° 3.

Petit ménage tranquille, cherche pour mars 1922 un
appartement
3 chambres, exposé au soleil, payable d'avance, situé Neuchâtel, Peseux, Corcelles.
S'adresser par écrit sous chiffres E. T. 670 au bureau de la Feuille d'Avis.

OFFRES

JEUNE FILLE

dans la vingtaine, de confiance aimant les enfants, cherche place dans bonne famille ayant petits enfants, à Neuchâtel ou endroit au bord du lac, pour aider au ménage. Connaît un peu le français. Sur demande photo et certificats à disposition. Offres à Anna Rufibach, Bottingen-Innertkirchen (Berne).

Jeune fille, Bernoise, cherche place de
VOLONTAIRE
dans maison de commerce ou bonne maison particulière pour se perfectionner dans la cuisine et pour apprendre la langue française. Adresser offres M. Aeschlimann, Bütschelegg, Ober-Bütschel (Ct. Berne).

JEUNE FILLE

ayant déjà quelques notions de la langue française
désire place
de volontaire pour aider au ménage et au commerce, où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. Offres à Mme Grasser, Aalmattenweg 5, Nidau près Bienne. JH 10256 J

JEUNE FILLE

intelligente, cherche place dans petite famille où elle apprendrait la langue française. S'adresser à Mlle Johanna Brauen, restaurant, Golaten p. Chiètres.

Une jeune fille travailleuse et fidèle
cherche place
dans une famille ne parlant que le français. Pour tous renseignements s'adresser à M. Stettler, Ile de St-Pierre (Lac de Bienne).

Jeune fille, 20 ans, de bonne famille, cherche place de
VOLONTAIRE
de préférence à Neuchâtel ou environs, dans ménage soigné, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française et de continuer l'étude du piano. S'adresser à M. Albert Faeselli, « Freihof », Schœnenwerd ou à Mme Georges Faeselli, Les Chansons, Peseux.

DEMOISELLE

Zuricoise, de 22 ans, cherche place, dans famille Suisse française, auprès d'enfants. Vie de famille préférée à forts gages.
Offres à adresser à la Fabrique « Mirza » à Dombresson qui fournira tous les renseignements. P 2518 N

PLACES

Une famille sérieuse habitant Paris demande, pour tous les travaux du ménage une
jeune fille
munie de références. S'adresser chez Mme Bétrix, Evole 32a.

EMPLOIS DIVERS

Suisse romand

24 ans, sachant bien conduire les chevaux et traire, connaissant la culture de la vigne cherche place stable tout de suite.
Adresser offres à Alf. Jampen, Bevaix.

SITUATION

sérieuse offerte dans industrie mécanique, fabrication d'un outil breveté tout récemment dans plusieurs pays; affaire d'avenir à
JEUNE COMMERÇANT
actif et intelligent
disposant d'un capital minimum de 50,000 fr. — Adresser offres écrites à A. B. 658 au bureau de la Feuille d'Avis.

Homme de confiance

d'un certain âge cherche emploi de magasinier, surveillance, recette, écriture ou tout autre condition dans maison de commerce ou industrie. Référence de 1er ordre, cautionnement, prétention modeste. Ecrire sous chiffres B. B. 689 au bureau de la Feuille d'Avis.

Mlle Nydegger, couturière, à Saint-Blaise, demande
ASSUJETTIE
Entrée immédiate. — Offres écrites avec certificats.

SÉRIEUX SERVICES
assurés pour toujours aux personnes de toute profession, par la vente d'une nouveauté sans concurrence. Renseignements gratuits chez W. Schär, Saint-Aubin.

Deux jeunes garçons

de 18 et 20 ans cherchent place l'un à la campagne, l'autre pour soigner le bétail. S'adresser à Fritz Käch, Gals (Ct. Berne).

Dames et messieurs sans connaissances spéciales qui cherchez occupation facile et lucrative, envoyez 1 fr. 80 en timbres pour échantillon et instruction à Case 12675 Jordils, Lausanne. JH 37059 P

JEUNE FILLE
(22 ans), ayant bonne instruction et jolie écriture, connaissant l'allemand, cherche place dans bureau ou magasin, éventuellement dans famille de la ville. Adresser offres écrites sous chiffres R. K. 687 au bureau de la Feuille d'Avis.

Apprentissages

Etude en ville demande apprenti de bureau. Adresser offres Case postale 223.

Apprentie de cuisine
CHERCHE PLACE
pour se perfectionner dans la bonne cuisine. De préférence dans bon restaurant ou pension, éventuellement maison particulière. Adresser offres sous chiffres K 7292 Y à Publicitas S. A. Berne. JH 20029 B

On demande place
d'apprenti cordonnier
pour un jeune homme de 16 ans, chez un patron qui pourrait fournir la pension. Adresser offres et conditions à M. W. Eichenberger, pasteur, Saint-Aubin.

PERDUS

Perdu mercredi soir, de la Place Purry à la Gare un
porte-trésor
en cuir mauve, intérieur soie orange, contenant un abonnement de tram et un mouchoir.
Le rapporter contre récompense au bureau de la Feuille d'Avis. 686

Objets trouvés

à réclamer au poste de police
1 montre-bracelet.
1 somme d'argent.
1 manchon.
1 pèlerine d'enfant.

A VENDRE

2 fourneaux

Junker et Ruh, inextinguibles, à vendre. S'adresser rue Arnold Guyot 4, rez-de-chaussée.

FOURRURES

A vendre véritable renard forme moderne, joli choix. Prix sans concurrence. — S'adresser Temple-Neuf 6, 3me.

Timbres-poste

Timbres tous pays et émissions, parfait état, à céder jusqu'à 1/10 Yvert. Envois à choix.
Offres écrites sous Q 25930 L Publicitas, Lausanne.

A vendre 80 stères de
gros cartelage
foyard et sapin et 15 stères écorces — S'adresser à Albert Schertenleib, Chaumont.

Camion automobile

3 tonnes, neuf, prix très avantageux, à vendre. Hossmann, mécanicien, Colombier.

Plusieurs
beaux divans
à rouleaux et dossiers mobiles, recouverts de moquette ou autres tissus, depuis 185 fr., chez J. Perriraz, tapissier, Faubourg de l'Hôpital 11, Neuchâtel. c.o.

MOTEUR

On offre à vendre un moteur électrique presque neuf, de 15 HP, 250 volts, avec tous accessoires. S'adresser Etude Petitpierre et Hotz.

Vient d'arriver 1 vagon de
bon vin rouge
à un prix raisonnable, rabais par fûts. S'adresser au magasin Numa Comtesse, Bevaix.

Tourbe

On offre à vendre de la bonne tourbe racineuse noire bien sèche au prix de 37 fr. la bauche. S'adresser à M. Albert Isch, Voisinage, Ponts-de-Martel

Demandes à acheter

On demande à acheter une
petite villa
confortable, de 6 à 8 pièces, à proximité immédiate de la ville au prix de 50 à 60,000 francs.
Adresser offres Case postale 6587.

J'achète
MEUBLES
et potagers
d'occasion. Maison la mieux assortie en tous genres de meubles défiant toute concurrence.
Au Bûcheron, Ecluse 7

Agriculteurs!

ATTENTION A qui vendez-vous vos chevaux de boucherie? Directement à Ch. Ramella, boucherie chevaline, rue Fleury 7, à Neuchâtel qui vous les tue et vous les... paie.
Téléphone 9.40. FZ 1166 N

Haff, Place Purry 7, achète argenterie et vieux bijoux or et argent.

J'achète
MEUBLES
en tous genres, propres et en bon état. Paie le plus haut prix.
AMEUBLEMENTS GUILLOD
Ecluse 23 -:- Tél. 5.58
Maison Suisse fondée en 1895
Maison de confiance.

BIJOUX
OR - ARGENT - PLATINE
achète au comptant
L. MICHAUD - Place Purry

AVIS DIVERS

Université populaire

Les cours commenceront la seconde semaine de janvier et le programme paraîtra à la fin du mois de novembre.

Mesdames

Si dans votre précipitation de vous coiffer, il vous arrivait de briser peigne, barrette ou n'importe quel
objet en celluloïd
faites-les réparer; contre peu d'argent on vous les rendra à l'état de neuf et incassable. Se recommande J. Wellauer, coiffeur, rue du Trésor 2.

Un étudiant

de l'Université désire donner des leçons de Français, Allemand, Latin, Grec et Mathématique. — Préparation en vue d'examens. — Dispose aussi d'un certain nombre d'heures pour travailler dans un bureau ou à domicile.
Demander l'adresse du No 651 au bureau de la Feuille d'Avis.

APPEL

Quelles personnes bienveillantes logeraient pour la nuit du 19 au 20 courant des aveugles des asiles de Lausanne, venant à Neuchâtel donner un concert au profit de l'œuvre.
S'adresser au plus vite chez Mlle Droz, garde-malade, Colombier ou au bureau de la Croix-Rouge, Parcs 14, Ville.

La maison de cycles
Arnold Grandjean
St-Honoré 2, NEUCHATEL

exécute toutes réparations de vélos et motos, telles que:
Revisions complètes.
Réparations de cadres.
Emaillage.
Nickelages. c.o.
Transformations.
à des conditions très avantageuses pendant l'hiver.

PERSONNE

seule, de toute confiance, se recommande pour travail à l'heure ou en journées. S'adresser rue de la Treille 9, 3me étage.

On demande
PENSION
pour jeune fille de 12 ans où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Adresser offres sous chiffres O 3465 X aux Annonces Suisses S. A., Bâle. JH 3465 X

Toutes assurances-incendie
soit Mobiliers-Marchandises
Risques agricoles
sont traitées rapidement
et très avantageusement
par
Besse & Cie Neuchâtel
Téléphone 1051 RUE DU TRÉSOR 7
Agence générale de la Bâloise-Incendie

Grande Salle des Conférences
Mardi 15 novembre 1921, à 20 h. 15
CONCERT
Mlle Clotilde Treybal
violoniste
Professeur au Conservatoire et
M. Charles Lassueur
pianiste

PROGRAMME:
1. Concerto en ré mineur (Allegro - Grave - Presto) 1692-1770. Violon et piano. — Guiseppe Tartini.
2. Prélude et fugue en sol mineur. Violon seul. — J.-S. Bach.
3. Prélude Choral et Fugue. Piano. — César Franck.
4. Sonate. Allegro con moderato - Allegro - Recitativo Fantasia - Allegro poco mosso. Piano et violon. — César Franck.

Billets à Fr. 3.50, 2.50 et 1.50 (timbre non compris)
En vente au magasin Fœtisch frères S. A., et le soir à l'entrée.

Transformations et réparations de fourrures
AVENUE GARE 11, REZ-DE-CHAUSSÉE

MALADIES DE LA BOUCHE ET DES DENTS
Paris-Dentaire
Technicien-Dentiste - Ancien élève de l'Ecole Dentaire de Genève
Place Purry 1 -:- NEUCHATEL -:- Téléphone 782
Consultations: tous les jours de 10 h. à 5 h.
Extractions sans douleur - Plombages - Dentiers et appareils sans palais - Couronnes en or, etc.
Facilités de paiement.

Chapelle Indépendante de Corcelles

Du dimanche 13 novembre au mercredi 16 novembre
chaque soir à 8 heures
NOS VIES POUR DIEU
Réunions d'appel et de consécration présidées par M. le pasteur Ern. Sauvin de Genève, avec la collaboration de MM. les pasteurs Georges de Rougemont et Daniel Junod. Il y aura l'après-midi, à 2 h. ½, du lundi au mercredi des réunions d'études bibliques sur la « Vie de l'Apôtre Pierre. Invitation cordiale à chacun.

NEUCHATEL - SALLE DU CONSERVATOIRE
Mardi 15 novembre. à 8 h. ½ du soir **CONCERT**
Mlle KOFOED-GREGERSEN, cantatrice
Mlle THELMA DAVIES, pianiste
au piano: M. FRED. HAY, chef d'orchestre
Prix des places: 3 et 2 fr. Moitié prix pour les Professeurs et Elèves du Conservatoire. — Location au Conservatoire.

GARAGE VON ARX, PESEUX

Location d'automobiles confortables
à 80 c. le km.
Service jour et nuit, Téléphone 85

De l'audace!! Encore de l'audace!! Toujours de l'audace!!

DANTON

Le célèbre conventionnel qui prononça ces paroles historiques, apparaît dans le cadre du « Paris révolutionnaire », admirablement reconstitué au **PALACE**

Un épisode tragique de la révolution française impeccablement joué par
EMILE JANNINGS, le célèbre interprète de ANNE BOLEYN

Location ouverte pour tous les soirs — Téléphone 11.52

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

LES MAINS PURES

PAR 19

la Comtesse DE BAILLEHACHE

En allemand, en russe, les agents du train appelaient les voyageurs. Ceux-ci s'étiraient, bâillaient, juraient ou riaient sous les coups de pied. Boleslas fut bousculé, un gros paquet heurta son bras encore fragile, il poussa un cri qui fit éclater de rire ses compagnons:

— Holà! Bébé en sucre! As-tu peur qu'on te brise?

Chacun portait son bagage, mais le jeune homme ne put prendre le sien. Il demanda timidement à un employé qui passait:

— Pardon, Monsieur, pourriez-vous m'aider à prendre ma malle qui...

— T'aider? fit l'homme. Depuis quand aide-t-on ceux de quatrième classe?

Une injure accompagna la phrase.

— Allons, ouste! cria un gendarme.

Craignant d'être brutalisé, Boleslas sortit quelques sous de sa poche. A cette vue, l'employé se radoucit. D'une main, il saisit la malle, tandis que l'autre main se tendait pour recevoir les piécettes. Ils firent une entrée triomphale dans la salle, ou plutôt le hangar, où l'on avait parqué les voyageurs.

— Voilà le prince! cria un loustic en haillons. Voilà le prince avec son domestique!

Le « domestique » jeta la malle à terre et s'en alla. Comme Boleslas allait entrer, le gendarme lui barra la porte:

— Passeport!

Le jeune homme remit la feuille et le billet, puis on le poussa dans le hangar, parmi ses compagnons de route.

— Prince, chantonna en mauvais allemand un paysan en costume tchèque, prince, j'ai soif! Paie-moi un verre!

— Mon prince, ajouta un gamin déguenillé, paie-moi du pain!

— A moi, de l'eau!

— A moi, du vin!

— A moi, un bol de potage!

— A moi aussi, mon prince!

Dix individus ignobles se pressaient autour de Radetski, le tirant par ses vêtements.

— Laissez-moi, dit-il. Je vous en prie, laissez-moi!

— Oh! mais! s'écria l'un des voyageurs, en tâtant l'étoffe du pardessus, c'est une joliment bonne étoffe que tu as là, frère!

Tous tâtèrent à qui mieux mieux.

— C'est vrai, que c'est une bonne étoffe! Et puis... il a deux habits l'un sur l'autre, comme un monsieur! Il a deux habits!

Les malandrins tiraient sur la jaquette d'un côté, sur le pardessus de l'autre.

— En a-t-il un troisième? dit le paysan.

Effrayé, le jeune homme se tourna vers la porte, pour voir si le gendarme était toujours là. Mais il était parti. La cour des miracles se faisait plus agressive.

— Il a un chapeau rond!

— Attends un peu, on va te l'arrondir, petit agneau!

— D'abord, pourquoi voyages-tu en quatrième? Un garon comme toi, qui a un chapeau rond et deux habits, doit voyager en troisième.

— Il prend la place des pauvres gens!

— C'est pour espionner, bien sûr...

— Non! Ça doit être un des chiens savants qui écrivent dans les gazettes pour la ville.

— Et qui se moque des paysans qui ne savent pas lire!

— Chien savant, montre tes mains, pour voir si tu sais faire de gros travaux!

— Hou! hou! On dirait le pain blanc des villes!

— On dirait des navets!

— Tu peux faire quelque chose avec cela?

Houspillé, épuisé, Boleslas comprit soudain la valeur de l'argent. Comme il eût été heureux d'appeler le gendarme pour se faire protéger! Il fut tenté de prendre les troisièmes jusqu'à Varsovie; puis il s'en voulut de cette faiblesse. Le temps qu'il passait à Tchébinia était nécessairement mesuré; bientôt l'on viendrait délivrer ce bétail humain, rendre les passeports et les billets...

A ce moment, une diversion se produisit; une petite porte s'entr'ouvrit dans la muraille, et une jeune fille parut, vêtue d'étoffes aux couleurs éclatantes, pieds nus, les cheveux épars ruisselant en ondes mordorées jusque sur sa jupe. Elle portait, attaché à ses épaules, un plateau chargé de verres, et tenait une grosse jarre à la main:

— Woda (1), woda!

Plusieurs voyageurs se précipitèrent vers elle et burent de l'eau en disant des plaisanteries. On entendit le choc léger des pièces de cuivre. Boleslas, après un moment, s'avança à son tour:

— Avez-vous encore un verre propre? demanda-t-il. C'est combien?

— La jeune fille leva sur lui ses yeux de gazelle:

— Que fais-tu là, beau jeune homme, seul au milieu des méchants?

— Hélas! fit-il involontairement. On n'est pas maître de sa destinée! Et vous-même?

Elle lui versa à boire; après avoir essuyé le verre avec son tablier:

— Bois, dit-elle, c'est propre; la propreté de l'âme est une vertu.

Il but avec plaisir l'eau fraîche; elle le regardait:

— Moi, fit-elle, je vends de l'eau à la gare pour gagner quelques « gros » (2), mais ma vie est chez moi, j'ai un fiancé.

— Vendez-vous aussi un peu de pain? demanda Radetski, en reposant le verre. J'ai bien faim.

Elle disparut par la porte dérobée et revint un moment plus tard avec un morceau de pain noir mal levé, dans lequel se trouvaient des tranches de pommes de terre.

— Tiens, dit-elle, voilà du pain. C'est deux kopeks (3), le tout ensemble; et puisque tu as été réservé dans tes paroles avec la petite marchande d'eau, je te dirai ce que je vois pour toi, tel que les vieux juifs me l'ont enseigné! Regarde-moi, fils d'une femme pure... ton cœur est plein de larmes, mais tu vaincras tes ennemis, et tu seras un homme riche et honoré!

Elle pirouetta sur ses orteils nus, souillés de boue, donna un morceau de pain à un petit enfant qui mendiait, et partit plus loin dans le hangar, vendre l'eau aux voyageurs grossiers.

— C'est une belle juive, dit un paysan. Dommage de penser que c'est une sorcière!

Des habitués la hélaient:

— Hé! fille du diable, approche un peu par ici!

Enfin, un grand bruit de verrous se fit entendre, et la porte donnant sur la salle fut ouverte. Des gendarmes russes appelèrent à haute voix les voyageurs, en lisant les noms sur les passeports.

— Si je porte ta malle, tu me donneras deux kopeks? demanda un pauvre hère à Boleslas.

Le marché fut vite conclu.

— Radetski! appela le gendarme.

Il le dévisagea un moment, pour voir si le signalement était exact, puis lui rendit les papiers et passa aux suivants. La visite de la douane, comme à toutes les frontières, manqua d'aménité. On bouleversa les malheureux paquets, on déroula les papiers des emballages, on fripa les pauvres effets.

— Où as-tu volé cela? demanda le préposé à Boleslas, en sortant triomphalement quelques paires de chaussettes de soie.

— C'est à moi, répondit-il avec tristesse.

L'employé leva les yeux pour regarder son interlocuteur; puis, comprenant sans doute qu'il pût posséder des chaussettes de soie, rabattit le couvercle de la malle et y traça une barre à la craie.

— Excellence, fit le truand qui portait le bagage, suivez-moi; je vais vous montrer le train.

— Vous savez, dit Boleslas, que vous n'aurez que deux kopeks pour la peine, même en m'appelant Excellence.

— Oh! fit l'homme en haussant les épaules. Excellence ou chien savant, c'est bien la même chose, pourvu que ce ne soit pas un Allemand! Allons, viens, frère; tu me donneras deux kopeks, un petit morceau de ton pain, et tu me permettras de m'asseoir aussi un peu sur ta malle.

(A suivre.)

(1) Eau.
(2) Un gros vaut à peu près un liard.
(3) 5 centimes.

Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

Nos nouveaux PRIX

Pour faire de la place dans nos rayons de

CONFECTIONS

nous avons décidé de réduire les prix dans ces articles.

Manteaux pour dames
550 manteaux seront vendus de 90.— à **12.50**

Robes pour dames
150 robes seront vendues de 55.— à **12.50**

Blouses pour dames
450 blouses seront vendues de 17.50 à **3.35**

Robes pour fillettes
100 robes, longueur 45 à 100 cm., prix 20.— à **4.50**

Manteaux pour fillettes
120 manteaux, longueur 50 à 100 cm., 35.— à **9.—**

Jupes pour dames
200 jupes laine seront vendues de 30.— à **6.75**

Habillements complets pour hommes
500 complets seront vendus de 100.— à **45.—**

Manteaux et Ulsters pour hommes
200 manteaux seront vendus de 95.— à **29.50**

Vestons loden pr hommes
120 vestons loden seront vendus de 45.— à **17.50**

Pèlerines pour hommes et garçons
150 pèlerines seront vendues de 45.— à **17.50**

Pantalons pour hommes
750 pantalons seront vendus de 29.75 à **9.50**

Venez tous voir nos nouveaux prix

Jules BLOCH
SOLDES ET OCCASIONS
NEUCHATEL

CHAUFFAGE

Fourneaux
pour tous combustibles bois, tourbe, etc
toutes grandeurs

Magasin A. Perregaux
MAIRE & Cie, successeurs
Faub de l'Hôpital 1
Neuchâtel

C'est une erreur
de croire que les crèmes de chaussures son toutes pareilles. Congo est la crème de chaussures, qui répond absolument aux exigences de la vie moderne. JH 5000 St

---

Magasin
D. BESSON & Cie
Place du Marché 8

Bassines en fer battu
Cruches pour lit, fermeture hermétique
Plaques réfractaires
Tél. 3 68

Derby vache grainée
double semelle
pour messieurs à Fr. 24.50

G. Pétremand
Moulins 15, Neuchâtel

Baisse sensationnelle !
Tapis d'Orient
Tébriz, Sarouk, Mouhal, etc. Nous vendons toujours à des prix occasionnels et inconnus à ce jour. Meilleur marché que moquette. Acheter des Tapis d'Orient signifie placer son argent sans pertes. « Ouchak » 175×105 à Fr. 75. « Goeravan » 600×380 à Fr. 1200 au lieu de Fr. 2500.
B. Iynédjian, Petit-Chêne 3, Lausanne. JH 37037 P
Gros et détail. — Importation directe.

Fiancées !
ne faites aucun achat avant d'avoir demandé ma collection d'articles pour trousseaux. — Magnifique choix de taies et draps brodés. Brodage de trousseaux complets à la main et à la machine. Broderies de St-Gall en tous genres au prix de fabrique. L. Maire-Bachmann, Petits-Chênes 6, Maisons communales.

5000 Grillage mètres galvanisé
maille 51 mm., haut. 1, 1½, 2 m., à 78 c. le m², valeur fr. 1.—: exp. immédiate franco.
Demander prix-courant pour mailles 10, 13, 16, 19, 25, 31 et 76 mm. Ventes en gros et au détail. — BLANC, Case 5628, Couvet, ou PIERREHUMBERT, Marin.

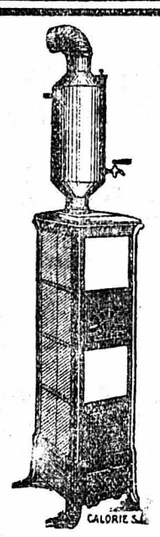

Eau chaude sans frais
au moyen du
bouilleur W
S'adapte à tout appareil de chauffage
CALORIE S. A.
Ecluse 47, Neuchâtel

Les rhumatismes et névralgies
sont immédiatement soulagés et guéris par la
FRICTION SEBAY
remède domestique d'une grande efficacité, qui guérit aussi les lumbagos, migraines, maux de tête, rages de dents, etc.
Le flacon : 2 francs
dans toutes les pharmacies de Neuchâtel.
Dépôt général pour la Suisse: Pharmacies Réunies, La Chaux-de-Fonds.

TABLIERS

TABLIERS HOLLANDAIS
Tissu rayé, plis et garnitures
Réclame **1.45**

TABLIERS DE MÉNAGE,
avec poche, forte cretonne rayée, double fil, **1.95**

TABLIERS de ménage, large forme avec poche, qualité extra solide, **3.50**

TABLIERS HOLLANDAIS
Lainette, très jolis dessins fantaisie
Le tablier **1.95**

TABLIERS robe, nouvelle forme kimono, beau tissu fantaisie, **8.25**

TABLIERS HOLLANDAIS
Magnifiques dessins Pompadour
Exceptionnellement **2.45**

TABLIERS façon robe de chambre, grand col châle, se fermant devant, poche et ceinture, solide cretonne rayée, très bel article, bien fini. Réclame **9.75**

TABLIERS robe de chambre, forme kimono, 2 poches, garnis, belle satinette fantaisie, **10.75**

AU SANS RIVAL
PLACE PURRY NEUCHATEL

Uniquement
PELLICULINE
la pommade renommée contre la formation de pellicules, empêche par son emploi régulier la chute des cheveux et fortifie le cuir chevelu.
Nombreuses attestations

Grace à sa mousse persistante, douce et agréablement crémeuse, d'une efficacité sans rival, on ne demande partout que le
SAVON A RASER
Shavingsticks à fr. 1.25
„BECO"
Bergmann & Co - Zurich

Baisse sur les combustibles

Anthracite belge 1re qualité	à Fr. **14.50**	les 100 kg.
Braisette belge	» **14.50**	» »
Boulets d'anthracite belge	» **11.—**	» »
Briquettes Union	» **10.—**	» »
Tourbe malaxée, production 1920, très sèche, rabais par 1000 kg.	à Fr. **6.50**	les 100 kg.
Gros déchets de bois dur	» **7.50**	» »
Bois bûché à 20 cm. **foyard**	à Fr. **26.—**	le m³
Bois bûché à 20 cm. **sapin**	» **21.—**	»

livré à domicile.
S'adresser chez **Reber Frères**, Moulins 33.

Grand Bazar SCHINZ, MICHEL & Cie
VENTE ANNUELLE de
JOUETS
hors séries
à très bas prix
du 5 au 19 novembre

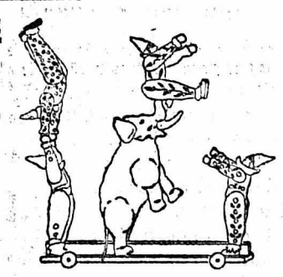

Boîtes de construction — Lits de poupées Animaux, etc.

Produits alimentaires de la Fabrique de Gland
Biscuits graham --- Biscuits Oatmeal sucrés et salés --- Biscuits fourrés aux bananes --- Biscuits au charbon --- Biscuits au gluten --- Granose biscuits --- Granose flocons --- Branomalt --- Biscottes (Zwiebacks) --- Bananes sèches --- Pâtes de fruits -- Bromose -- Farine granola --- Caramel céréal --- Crème d'arachides --- Farine de gluten --- Nouilles au gluten --- Sur demande : pain de graham
Epicerie L. PORRET Hôpital 3 - Téléphone 7.33
Timbres escompte 5% S. E. N. J.

Joffre JH 6336 J
eau-de-vie de fruits
gar. pure Ia. à 2 fr. 30. à partir de 5 litres contre remboursement. A partir de 10 litres franco station du destinataire.
Jakob Kunz
BRUGG près Bienne

Souvenez-vous que chez
FŒTISCH FRÈRES S.A.
à Neuchâtel
vous pouvez acheter à
PRIX MODERÉS
n'importe quels
INSTRUMENTS DE MUSIQUE
et tous leurs accessoires
Gramophones et disques

Confiture aux cerises noires
Fr. 1.15 la livre
— *Zimmermann S. A.*

Horlogerie-Bijouterie
Cr Piaget
Angle rue du Château, rue du Seyon
ALLIANCES OR

GRAVURE SUR MÉTAUX
L. GAUTHIER
GRAVEUR
NEUCHATEL

SAVON SUNLIGHT

Le savon Sunlight possède deux caractéristiques: grande pureté, mousse abondante. C'est ce qui le rend si économique et avantageux dans les grandes lessives, pour lesquelles nous recommandons le grand cube au lieu de l'ancien morceau octogone.

Savonnerie Sunlight.
OLTEN.
JH 8249 B

Incroyables sont nos prix
Ouvrages à broder

Napperons pur fil	depuis	10 c.
Coussins pur fil	depuis	95 c.
Chemins de table pur fil	depuis	1.80
Nappes à thé pur fil, 80/80 cm.		4.80
Chemises de dames, superbe toile,		3.80

etc. etc.

Mesdames, ça vaut la peine de se déplacer car vous trouverez chez nous le plus grand assortiment et aux prix les plus bas
V. MICHELOUD, face remise des trams. Fabrique d'ouvrages à broder et articles pour trousseaux

---

LA TERIE-CRÈMERIE **STEFFEN** Rue Saint-Maurice

Jambonneaux
bien fumés, première qualité
Filets de porc fumés
premier choix

„CALORA"
CHAUFFE-LIT
contre
anémie et insomnie
Consultez le docteur.
Services électriques. Magasins d'électricité et produits hygiéniques. Calora S. A., Zoug.

Bottines pr Messieurs
Peau cirée, N° 40/48, **19.80**, 24.50
Box-calf, 2 semelles, 40/48, **29.80**, 34.50
Pantoufles
à des prix exceptionnellement bas
Chaussures J. Kurth
Neuchâtel, Place de l'Hôtel de Ville

Tourbe malaxée, mêlée à du charbon
Grands stocks, production du printemps et de l'été 1920
absolument sèche, de toute première qualité

jusqu'à	400 kilos,	fr. 6.50	par 100 kilos
»	900 »	» 6.20	» » »
»	5000 »	» 6.00	» » »
au-dessus	5000 »	» 5.80	» » »

livrée en sacs de 50 kilos à domicile, à Neuchâtel et environs.
FERRIÈRE, à Thielle.

Magasin de beurre et de fromage R.-A. Stotzer, Rue du Trésor
Beurre centrifuge du pays
qualité extra, **1** fr. **40** les 200 grammes
Beurre frais du pays en motte, **6** fr. le kilo
Expédition au dehors. Rabais pour revendeurs.

Vient d'arriver!

150 Manteaux d'enfants
à des prix inconnus à ce jour

500 MANTEAUX POUR DAMES ET JEUNES FILLES

Nouveaux prix de baisse
17.50 19.90 22.90 26.90

Nouvel assortiment en

Manteaux	peluche pressée depuis	49.—
Manteaux	peluche noire depuis	89.—
Manteaux	peluche brune depuis	98.—

Dernières nouveautés en Manteaux peluche de soie, grand choix

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS
AUX ARMOURINS
NEUCHATEL SOCIÉTÉ ANONYME

Home chrétien et maison de repos

Téléph. 52.55 **BÉTHEL** Av. Davel 11
LAUSANNE

reçoit dames âgées, infirmes, souffrantes, isolées. Soins physiques, moraux et spirituels par Diaconesse dans la maison.

Cuisine très soignée. Belles chambres confortables et bien chauffées. — Grand jardin. — Prix modéré. — Prospectus à disposition.

Se recommande, R. SCHEURER.

Café-Restaurant des Alpes

TOUS LES SAMEDIS SOIR

TRIPES nature et mode de Caen

A toute heure **CHOUCROUTE** garnie

Fendant de Sion Neuchâtel nouveau ouvert

Se recommande, **HANS AMBUHL.**

Galeries Léopold Robert

Union féminine des Arts décoratifs

Huiles de Reynold Disteli

Reproduction de dessins de Holbein par Boissonnas

jusqu'au 29 novembre

Sherlock Holmes est ressuscité — Sherlock Holmes est ressuscité

La plus grande joie de l'existence

réside dans la lecture. Malheureusement les livres coûtent très cher, et souvent on ne sait que choisir parmi le grand nombre d'ouvrages qui paraissent chaque mois. C'est pourquoi l'on a fondé, il y a 8 ans :

LE MAGAZINE

Directeur-fondateur : Adrien Morel, avocat.

la Revue pour tous si répandue, paraissant le 15 de chaque mois à Lausanne, **QUI PUBLIE EN UNE ANNÉE LA MATIÈRE D'AU MOINS 4 VOLUMES** à 4 fr. 50 ou à 5 fr. et donne pour 3 fr. 50 un choix des **meilleures** œuvres de la littérature contemporaine que ses lecteurs paieraient en librairie 18 fr. ou 20 francs.

LE MAGAZINE étudie avec le plus grand **soin toute la production littéraire contemporaine**, et publie au fur et à mesure les œuvres les plus marquantes, toujours signées d'un nom connu.

Les personnalités littéraires et diplomatiques les plus en vue de notre époque ont envoyé spontanément au **MAGAZINE** les appréciations les plus flatteuses L'une d'elles disait dernièrement : « **LE MAGAZINE** est l'une des Revues les plus intéressantes et les mieux faites qui existent en langue française ». En outre **LE MAGAZINE** peut être mis entre **toutes les mains.**

PRINCIPALES ŒUVRES PUBLIÉES EN 1921 DANS LE **MAGAZINE** : Le Cou gagnant, de Conan Doyle ; L'Epreuve, de Paul Bourget, de l'Académie française ; La Contrée Prodigieuse des Cavernes, de J.-H. Rosny aîné ; L'Epouse du Soleil, de Gaston Leroux ; Le Journal de Jaboune, de Franc-Nohain ; Mon Vieil Ami, de Marcel Prévost, de l'**Académie française** ; Les Perles, d'Edmond Haraucourt ; **Le Trésor dans la Forêt** de H. G. Wells : Le Remplaçant, de Henry Bordeaux, de l'Académie française ; Le Verrou, d'Edmond Sée ; **La Bonbonnière**, de Pierre Mille (a paru en octobre) ; **Mon Ami Pierrot** le délicieux roman de Gyp qui vient de sortir de presse, etc., etc., etc.

Chacun lit, chacun aime les livres intéressants et bien écrits, chacun peut donc s'intéresser au **MAGAZINE** qui, par son modeste prix de **3 fr. 50** l'abonnement ANNUEL (et non pas trimestriel), est à la portée de TOUS.

LE MAGAZINE a tenu pendant toute la durée de la guerre grâce aux vingt-cinq mille personnes environ qui le lisent chaque mois et qui l'aiment.

A découper - **Souscription à l'abonnement** - A découper
au MAGAZINE

Je vous prie de me considérer comme abonné pour 1922 et de me faire **gratuitement** le service de votre Revue jusqu'à la fin de l'année L'abonnement pour 1922 (Fr. 3.50) est payable contre remboursement avec l'envoi du **No du 15 octobre** encore livrable pour le moment.

Prénom et nom très lisibles . . . . . .

Rue . . . . . **Localité** . . . . . .

(Le présent bulletin, une fois rempli, peut être envoyé sous enveloppe NON FERMÉE, affranchie à 5 c. en Suisse, à l'ADMINISTRATION DU MAGAZINE, Avenue de la HARPE 1, LAUSANNE).

A découper — A découper

POUR PARAITRE EN 1922 DANS LE MAGAZINE :

PENDANT LES LONGUES SOIRÉES D'HIVER

chacun recherche une lecture captivante et chacun apprendra avec joie que :

SHERLOCK HOLMES

le célèbre détective anglais vient de faire une réapparition sensationnelle et qu'il a engagé

une lutte sans merci

contre le « roi de la pègre », le « génie criminel de l'époque », le redoutable professeur Moriarty dont les exploits sont dans toutes les mémoires.

LE MAGAZINE vient d'acquérir **le droit exclusif de première reproduction en Suisse** de ces nouvelles et passionnantes aventures de Sherlock Holmes, relatées par Conan Doyle, et la publication en commencera le 15 janvier 1922.

C'EST GRATUIT JUSQU'A LA FIN DE L'ANNÉE

Afin de permettre à tout le monde de faire la connaissance de notre **MAGAZINE**, et à titre de réclame, nous offrons

L'ABONNEMENT GRATUIT JUSQU'A LA FIN DE L'ANNÉE

soit 3 numéros GRATUITS, ceux du 15 octobre encore livrable pour le moment, 15 novembre et 15 décembre 1921 (NUMÉROS SPÉCIAL DE NOËL).

A TOUT NOUVEL ABONNÉ POUR 1922 qui sera ainsi assuré de posséder les nouvelles et passionnantes aventures de SHERLOCK HOLMES.

HATEZ-VOUS DONC DE VOUS ABONNER AU MAGAZINE POUR 1922.

en utilisant le bulletin ci-contre. JH 52450 b

Sherlock Holmes est ressuscité — Sherlock Holmes est ressuscité

Couturière

pour garçons se recommande pour du travail en journée et à la maison. Mlle A. Leuenberger, Maujobia 8

LINGÈRE DE PROFESSION

cherche encore travail de raccommodages et neuf pour quelques journées. S'adresser à E. Grandchamp, Fahys 61, Neuchâtel.

Hôtel du Poisson - Marin

DEMAIN DIMANCHE

DANSE

ORCHESTRE L'ETOILE

Bonnes consommations Se recommande.

Apollo

Du 11 au 17 novembre

Dimanche : Matinée permanente dès 2 h. ½

IIIme époque en 5 actes de

GIGOLETTE

Grand drame parisien par M. Pierre DECOURCELLE
Mise en scène de M H POUCTAL

C'est tour à tour le bal Musette, le logis ouvrier, la cour aux enfants, la rafle sur le boulevard, etc.

Pauline Frédérick

Une admirable tragédienne américaine, interprète merveilleuse de « L'Etreinte du Passé », dans belle comédie dramatique en 4 actes **L'amour et la haine**

Un superbe documentaire : LE JAPON

La semaine prochaine :

GIGOLETTE Suite et fin **GIGOLETTE**

Sous peu : **NAZIMOVA** dans LA FILLE DU FAUBOURG

PROSPECTUS

Emprunt 5 ½ % du Canton de Berne

1921

de Fr. 25,000,000.—

En vertu d'une décision du Grand Conseil du 13 octobre 1921, ratifiée par la votation populaire du 6 novembre 1921, l'Etat de Berne crée un emprunt de

Fr. 25,000,000

dont Fr. 10,000,000 sont destinés au paiement d'actions nouvelles des Forces Motrices Bernoises S. A., souscrites par l'Etat de Berne. Le solde servira à l'acquisition de domaines, à la consolidation de dettes flottantes et à couvrir les dépenses courantes de l'Etat.

L'emprunt est divisé en 25,000 obligations de Fr. 1000, au porteur, munies de coupons semestriels payables les 1er juin et 1er décembre de chaque année.

L'emprunt est productif d'un intérêt à 5 ½ % l'an, jouissance du 1er décembre 1921.

Le remboursement de l'emprunt aura lieu, sans dénonciation, le 1er décembre 1933. L'Etat de Berne se réserve toutefois la faculté de rembourser tout ou partie de l'emprunt dès le 1er décembre 1931, à toute échéance de coupons, moyennant un préavis de trois mois. En cas de remboursements partiels, les obligations à amortir seront désignées par tirages au sort.

Les coupons échus et les obligations remboursables de l'emprunt seront payables sans frais pour les porteurs:

à la Banque Cantonale de Berne, à Berne, ainsi qu'à toutes ses succursales et agences;
à la Caisse d'Epargne et de Prêts, à Berne;
aux Caisses des établissements faisant partie du Cartel de Banques Suisses;
aux Caisses des membres de l'Union des Banques Cantonales Suisses.

Toutes les publications relatives au paiement des intérêts, ainsi qu'au remboursement de l'emprunt, auront lieu dans la « Feuille officielle suisse du Commerce », dans la « Feuille officielle du Canton de Berne », ainsi que dans un journal paraissant dans les villes de Berne, Bâle, Genève, Lausanne, Saint-Gall et Zurich.

A l'approche de l'échéance du premier coupon d'intérêt, l'Etat de Berne publiera une fois pour toutes, dans les organes prévus, la liste des établissements chargés du service de l'emprunt.

L'Etat de Berne s'engage à recevoir en dépôt, sans frais, les titres définitifs de l'emprunt, et d'émettre en échange des certificats de dépôt nominatifs. Toutefois, ces dépôts ne pourront être inférieurs à Fr. 5000 de capital nominal.

L'Etat de Berne fera les démarches nécessaires pour obtenir la cotation de l'emprunt aux Bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich et s'engage à la maintenir pendant toute la durée de l'emprunt.

Berne, le 11 novembre 1921.

Au nom de l'Etat de Berne :
Le Directeur des Finances,
Volmar.

Les banques soussignées ont pris ferme le présent *emprunt 5 ½ % de l'Etat de Berne de Fr. 25,000,000* et le mettent *en souscription publique*

du 14 au 18 novembre 1921,

en se réservant le droit d'anticiper la clôture de la souscription.

1. Le *prix de souscription* est fixé à

100 %

sous décompte des intérêts au 1er décembre 1921.

2. La *répartition* aura lieu immédiatement après la clôture de la souscription moyennant avis par lettre aux souscripteurs. Si le montant souscrit dépasse celui de l'emprunt, les souscriptions seront soumises à une réduction proportionnelle.

3. La *libération* des titres attribués pourra s'effectuer du 22 novembre au 31 décembre 1921. Les souscripteurs recevront contre leur versement des bons de livraison qui seront échangés, dès que possible, contre les titres définitifs.

Berne, Bâle, Bellinzone, Genève, Lausanne, Liestal, Saint-Gall et *Zurich*, le 11 novembre 1921.

Cartel de Banques suisses :

Banque Cantonale de Berne.
Société de Banque Suisse.
Société Anonyme Leu & Cie.
Union Financière de Genève.
Banque Fédérale S. A.
Union de Banques Suisses.
Comptoir d'Escompte de Genève.
Crédit Suisse.
Banque Commerciale de Bâle.
Banque Populaire Suisse.

Au nom de l'Union des Banques Cantonales suisses :

Banque Cantonale de Bâle.
Banque Cantonale de Zurich.
Banque Cantonale Vaudoise.
Banque Cantonale de St-Gall.
Banca dello Stato del Cantone Ticino.
Banque Cantonale de Bâle-Campagne.

Au nom du Syndicat de Banques Bernoises :

La présidence : Caisse d'Epargne & de Prêts à Berne.

Domiciles de souscription :

Les sièges et succursales des banques suivantes :

Banque Cantonale de Berne,
Union Financière de Genève,
Crédit Suisse,
Société de Banque Suisse,
Banque Fédérale S. A.,
Banque Commerciale de Bâle,
Société Anonyme Leu & Cie,
Union de Banques Suisses,
Banque Populaire Suisse,
Comptoir d'Escompte de Genève,
Banque Cantonale de Bâle,
Banque Cantonale de Zurich,
Banque Cantonale Vaudoise,
Banque Cantonale de Saint-Gall,
Banca dello Stato del Cantone Ticino,
Banque Cantonale de Bâle-Campagne,
Banque Cantonale d'Argovie,
Banque Cantonale d'Appenzell Rh. E.,
Banque Cantonale d'Appenzell Rh. I.,
Banque de l'Etat de Fribourg,
Banque Cantonale de Glaris,
Banque Cantonale des Grisons,
Banque Nationale Suisse.
Banque Cantonale de Schwytz,
Banque Cantonale Lucernoise,
Banque Cantonale Neuchâteloise,
Banque Cantonale de Nidwald,
Banque Cantonale d'Obwald,
Banque Cantonale de Schaffhouse,
Banque Cantonale de Soleure,
Banque Cantonale de Thurgovie,
Banque Cantonale d'Uri,
Banque Cantonale du Valais,
Banque Cantonale de Zoug,

En outre, les souscriptions peuvent se faire par l'entremise de toutes les autres maisons de banque et Caisses d'épargne, en Suisse.

HOTEL DE LA COURONNE - SAINT-BLAISE

Dimanche 13 novembre dès 14 h. ½ à 23 h.

DANSE

Orchestre Maurice Matthey

Casino Beau-Séjour

Dimanche 13 novembre 1921, dès 2 h. et 8 h.

DANSE

Bonne musique — Se recommande

CAFÉ PRAHIN - Vauseyon

Dimanche 13 novembre

DANSE

Parquet neuf — Bonne musique

Se recommande : G. Prahin.

Restaurant de la Gare - St-Blaise

Dimanche 13 novembre

DANSE

Orchestre l'« Etoile »

CAFÉ DE LA GARE DU VAUSEYON

Samedi dès 8 heures

CONCERT

Dimanche dès 2 heures

DANSE

Orchestre « LA MOUETTE » Se recommande : Le tenancier

Restaurant Cercle du Musée

Tous les samedis

TRIPES

HOTEL DU CERF

Dimanche soir et lundi

gâteau au fromage

ancienne renommée co

Tous les samedis

TRIPES

Se recommande C. Studer

Restaurant de la Promenade

Tous les samedis

TRIPES

Restauration à toute heure.
Se recommande. P. Riedo.

TAXIS

EMILE BOLLE
Tél. no 13.71
Prix très modérés

Bonne pension pour messieurs, entière et partielle, avec ou sans chambre. Prix modéré. — Pommier 16. Pension Stoll

PENSION-FAMILLE

BELLEVUE - MARIN
à ¼ d'heure de la Tène
Journée des gâteaux : jeudi et dimanche
CAFE BEIGNETS
Thé, chocolat, gâteaux, etc
Diners et soupers
Belles salles. Grand jardin ombragé. — Prix modéré. Tél. 50. c.o. Se recommande. K. Unseld

Cinéma du Théâtre

Jeudi 11, Samedi 12, Dimanche 13, lundi 14 novembre
Dimanche Matinée dès 2 heures

La Nuit du 13

Un nouveau chef-d'œuvre. Les meilleures vedettes françaises.

Roman réaliste en 6 actes par *MM. Jean Toulout, Dubosc et Vermoyal.*
YVETTE ANDREYOR la délicieuse **Jacqueline de Judex.**

L'impayable fantaisiste **Charlie Chaplin** dans

CHARLOT devient sobre Trois-quarts d'heure de fou-rire.

Etoiles du Cinéma No 7 Une randonnée au pays du film. **Marie Miles, Douglas Fairbanks, Franklin Richie.**

Au programme de la semaine prochaine : L'AMOUR D'UN GRAND HOMME

Location au Magasin Fœtisch S. A. et à la caisse du Théâtre
Téléphone 13 55 Direction 13.54

HOTEL DU DAUPHIN - SERRIÈRES

Dimanche 13 novembre dès 2 h.

GRAND BAL

Orchestre Auguste — Bonnes consommations

OF 1402 N Se recommande : LE TENANCIER.

Ecole de Commerce Gaelmann's Zurich

Cours de 3 mois, 6 mois et une année. Cours privés. Langues étrangères. Cours spéciaux pour les branches Banque et Hôtel. Cours commerciaux élevés. Demander le programme de l'Ecole.

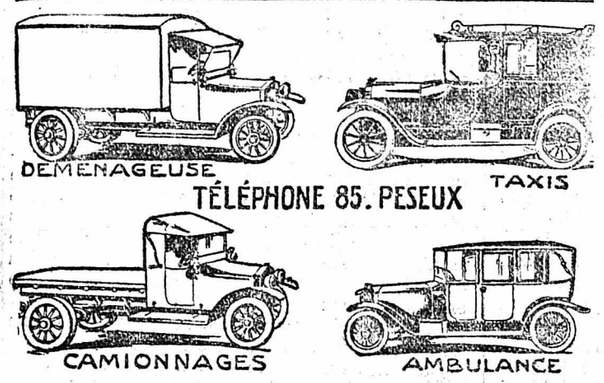

Grande salle du Restaurant du Mail

Dimanche 13 novembre, dès 14 h. et dès 20 h.

GRAND BAL public et gratuit

Orchestre « La Gaîté »

Bonnes consommations — Bière Muller

OF 1401 N Se recommande, L. MOMBELLI.

HOTEL DU LAC - AUVERNIER

Samedi et Dimanche

Grands matches au loto

organisés par la Société « La Mouette »

Superbes quines Se recommandent : La Société et le tenancier

Théâtre de Neuchâtel Mercredi 16 novembre Rideau 20 h 30

L'AVENTURIÈRE

Pièce en 4 actes d'Emile AUGIER

Le plus grand succès du repertoire de la Comédie-Française.

Mlle Jeanne DELVAIR interprétera le rôle de Dona Clorinde qu'elle joue à la Comédie Française. M. Georges LE ROY interprétera le rôle de Fabrice qu'il joue à la Comédie-Française.

Prix des places : Fr 6.—, 5.—, 4.—, 3.50, 2.50, 2.—. Impôt compris. Location chez Fœtisch S. A.

Restaurant de la Croisée - Vauseyon

Dimanche 13 novembre, dès 2 h.

DANSE

Bonne musique

Echange

Bonne famille de Lucerne, désire placer tout prochainement son fils (étudiant), dans famille ne parlant que le français soit en échange d'un jeune homme ou une jeune fille ou contre paiement d'une pension.

Faire offres à M. E. Felber-Estermann, Mythenstrasse 9, Lucerne. JH 10330 Lz

Demoiselle se recommande pour tout ce qui concerne

lingerie, broderie et raccommodage

Demander l'adresse du No 664 au bureau de la Feuille d'Avis

Qui donnerait à demoiselle

LEÇONS D'ESPAGNOL

contre échange de leçons de français ou d'allemand. Adresser offres écrites sous L. S. 690 au bureau de la Feuille d'Avis.

PESEUX

Institutrice diplômée et expérimentée donne leçons de français, d'allemand, d'anglais, grammaire, conversation. Prix modéré. Mlle Marie Colin, 19, Chanelle.

On prendrait 2 ou 3

PENSIONNAIRES

Prix modéré. Avenue 1er Mars 24, 3me, à droite.

Leçons d'accordéon

sur simple et chromatique. — Mlle Rose Prisi, Corcelles sur Neuchâtel. (Se rend à domicile).

Agriculteurs

vendez vos chevaux de boucherie à W. Weber, ruelle Dublé, Neuchâtel, qui paye le plus haut prix du jour et garantit l'abatage. Téléphone 13.10.

Hôtel du Raisin

J'annonce à mon honorable clientèle et au public en général que chaque samedi je servirai les tripes nature et mode de Caen, ainsi que d'excellentes fondues. Prix modérés.

Se recommande, Mme HOFER.

Un ou deux

employés

trouveraient bonne pension et chambres au prix de 170 fr. par mois. Ecrire sous P 2552 N à Publicitas, Neuchâtel.

PENSION SOIGNÉE

Jolies chambres. Prix modéré. PENSION STERN-KELLER Château 13

Donnez vos bas déchirés à la maison de réparations de bas, à Altstetten-Zurich, seul système breveté.

Réduction de prix

Raccommodage parfait. Echantillons au dépôt : Mme Weber, Avenue du 1er Mars 16, Neuchâtel ; Mme Haenni, rue Martenet 24, Serrières. JH 13376 Z

Les ANNONCES reçues avant 2 heures (grandes annonces avant 9 heures) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

Bonne pension

pour jeune fille aux études dans famille où elle serait seule pensionnaire est offerte. c.o.

Demander l'adresse du No 667 au bureau de la Feuille d'Avis.

Remerciements

Monsieur et Madame CHARLES BERTHOUD-BERSOT expriment leur profonde reconnaissance à toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie dans les jours de deuil par lesquels ils viennent de passer.

Peseux, 10 novembre 1921.

POLITIQUE

Italie

Les fascistes réconciliés

ROME, 9. — Dans sa séance de mardi, le congrès des fascisti a entendu lecture d'un télégramme du comité pour l'indépendance du Montenegro ; celui-ci invite les fascisti à engager une action politique pour sauver le Montenegro de l'impérialisme yougoslave.

Le congrès a décidé de ne pas discuter le traité de paix avec les socialistes. On a vu les trois chefs fascisti Mussolini, Grandi et Maezich, qui se sont violemment combattus ces derniers temps, s'embrasser, et on les a entendus proclamer leur réconciliation. Les trois leaders ont été portés en triomphe et une dépêche a été envoyée à d'Annunzio.

Un rapport de M. Acerbo, député, sur l'activité du groupe parlementaire, a été approuvé après une longue discussion.

M. Mussolini a développé ensuite le programme du fascisme. Il a déclaré qu'il ferait son possible pour transformer l'association des fasci des combattants en un parti qui aura pour première tâche la reconstitution du pays et la sauvegarde de ses intérêts intérieurs et extérieurs. L'orateur a conclu en invitant les congressistes à consacrer leur activité et leur énergie au bien de la patrie.

Après la séance, les congressistes se sont rendus en cortège devant le monument de la Patrie, où ils ont chanté des hymnes nationaux.

Allemagne

Vif incident parlementaire

MUNICH, 11. — La Diète bavaroise a été, jeudi, le théâtre d'une violente scène provoquée par une parole du député national Brügel disant que l'on pourrait presque être fondé à croire que la politique du gouvernement du Reich est à la solde de l'étranger. Toute la gauche quitta ostentativement la salle. Enfin, le président infligea, après coup, un rappel à l'ordre au député Brügel.

(Il est intéressant de se représenter ce qu'aurait dit M. Brügel si on lui avait affirmé que les nationaux et les démocrates sont à la solde de Stinnes.)

Ces bons cheminots

BERLIN, 11 (Wolff). — Une assemblée des représentants des syndicats d'employés et ouvriers des chemins de fer du Reich s'est résolument prononcée contre tout abandon des chemins de fer par l'Etat, ajoutant que l'on ne reculerait pas devant l'emploi des moyens syndicaux les plus extrêmes pour faire triompher ce point de vue.

Portugal

Charles de Habsbourg

MILAN, 11. — Le « Corriere della Sera » annonce que le gouvernement portugais a donné son assentiment au projet de l'Entente, relatif à l'internement de Charles de Habsbourg à Madère. En conséquence, le départ de l'ex-famille royale pour l'île est imminent.

Salle de la Rotonde

Dimanche 13 novembre, de 15 à 18 heures

THE DANSANT

avec démonstration

ORCHESTRE LÉONESSE

Le Savon et Crème Lanoline

ASPASIA S. A. Winterthour

recommandés aux personnes à l'épiderme délicat. Crème 85 c le tube. Savon fr 1.— le morceau.

Qu'est-ce que le sport ? Toute manifestation sans but matériel, mais demandant une dépense de force et d'argent. Vous économisez force et argent par le Tobler-Nimrod 1921. (Chocolat fondant des plus fins avec substances maltées). Prix par étui 80 c.

CINÉMA. — La Révolution française est certes, parmi les événements qui ont bouleversé le monde, un des plus importants et des plus intéressants. Et parmi les hommes qui furent à la tête de ce formidable mouvement, parmi ces « Géants de 93 » comme on les a à juste titre appelés, Danton est une des figures les plus remarquables et les plus attachantes.

Aussi n'est-il pas surprenant que des cinégraphistes avisés aient choisi Danton et les milieux où il vécut pour tourner un film remarquable.

En reconstituant les principaux épisodes du grand révolutionnaire entre tous, aimé du peuple qui cependant l'abandonna au moment suprême, ils ont fait un film d'une force extraordinaire, d'une puissance d'évocation admirable.

Il est impossible d'indiquer toutes les scènes qui sont présentées à l'admiration du spectateur. Disons seulement qu'on voit Danton qui s'était donné corps et âme à la défense des intérêts du peuple, succomber à l'amour, s'amollir, devenir suspect à son tour et traduit, sur l'ordre de Robespierre devant le tribunal Révolutionnaire qu'il avait institué et qui, cependant le condamna à mort.

La reconstitution de ces heures terribles produit l'impression la plus vive, la plus poignante qui soit.

La grande figure de Danton a été représentée avec beaucoup de justesse par le célèbre acteur Jannings, dont on sait l'immense talent et la puissante carrure.

Voilà un film qui fera connaître encore au Cinéma Palace des salles archi-combles.

HERNIE

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

M. GLASER le réputé et éminent spécialiste herniaire de PARIS, 63, Boulevard Sébastopol, s'est enfin décidé à visiter régulièrement la région.

Son nouvel appareil sans ressort, grâce à de longues études, et l'adaptation de la Nouvelle Pelote à compression souple obtient séance tenante la réduction totale et la contention parfaite des hernies les plus difficiles.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat garanti d'ailleurs par écrit et par des milliers d'attestations de clients, M. GLASER invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, à se rendre dans les villes suivantes, où il sera fait gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous voir l'éminent praticien de 8 h. à 4 h., à :

NEUCHATEL, les 1er et 2 décembre, Hôtel du Cerf.
GENÈVE, 3 et 4, Hôtel des Voyageurs et des Etrangers.
LE LOCLE, mardi 6, Hôtel des Trois Rois.
LA CHAUX-DE-FONDS, 7, Hôtel de Paris.
FRIBOURG, 8 décembre, Hôtel de l'Etoile.
LAUSANNE, samedi 10 et le 11, Hôtel de France.
YVERDON, mardi 13, Hôtel de Londres.
PAYERNE, jeudi 15 décembre, de 8 h. à 2 h. 30, Hôtel de la Gare.

Nouvelle ceinture ventrière perfectionnée Grossesse, Obésité

Brochure franco sur demande. JH 33029 D

ETRANGER

La convention des huit heures. — A propos du rapport général de M. Albert Thomas, directeur du Bureau international du travail, un débat fort intéressant s'est élevé mercredi matin à Genève. Le rapport constate que la convention des huit heures dans l'industrie et le commerce, adoptée à Washington en 1919, n'a été ratifiée jusqu'à ce jour que par quatre gouvernements.

De nombreux délégués ont exprimé leur étonnement de cette attitude, et M. Jouhaux n'a pas hésité à déclarer que les ouvriers craignent d'être dupes. Il a dit notamment : « Lorsque des conventions ont été adoptées par les deux tiers des représentants, les gouvernements doivent faire le maximum pour les faire adopter par leurs Parlements, sans quoi les conférences internationales ne peuvent être que des moulins où l'on moud du vent. »

Bonne prise. — Des douaniers danois qui visitaient à la frontière germano-slesvigoise une locomotive livrée au Danemark par l'Allemagne trouvèrent et confisquèrent de l'or en barre, d'une valeur de 24 millions de marks-or, expédié frauduleusement d'Allemagne.

La casquette et la pipe. — Tout le nouveau continent est actuellement enthousiaste du vieux monde. La pipe de Foch et la casquette de l'amiral Beatty sont aujourd'hui les deux grands sujets d'admiration des Etats-Unis.

L'amiral Beatty a une façon toute particulière de porter sa casquette ; il l'incline à 45° sur son arcade sourcilière gauche et cela lui donne une allure tout à fait crâne, qui reflète, d'ailleurs l'idée parfaite de son tempérament... Son passage à Kansas-City a eu une influence extraordinaire sur la mode du pays. Tous les policemen, pompiers, commissionnaires..., bref tous les gens qui portent un uniforme et une casquette l'inclinent désormait à la Beatty. C'est la mode nouvelle.

Quant au maréchal Foch, sa pipe a déjà fait le tour des Etats-Unis et les amateurs de bouffardes n'emploient plus désormais que la pipe de merisier que fume le maréchal.

M. Wilson et son garage. — L'ex-président Wilson, redevenu simple citoyen de la République, vient de s'apercevoir que la loi est la même pour tous et qu'elle ne souffre pas d'exception en Amérique.

Il avait fait un demande pour être autorisé à faire un étage au-dessus de son garage. L'autorisation lui a été refusée purement et simplement avec cette simple mention ou plutôt ce rappel que la loi interdit les garages de plus d'un étage dans la partie de la ville occupée par les résidences privées.

SUISSE

Le nombre des faillites. — L'augmentation du nombre des faillites révèle l'aggravation de la crise économique en Suisse ; en 1918, 266 faillites avaient été proclamées ; en 1919, 343 ; en 1920, le nombre passe à 435 et pour les dix premiers mois de cette année, le total provisoire atteint déjà 538.

Réfractaires et insoumis. — Le tribunal militaire de la 1er division, réuni le 9 novembre, à Saint-Maurice, a prononcé les condamnations suivantes :

Le fusilier valaisan Albert Veuillet, de Saint-Maurice, qui avait refusé de prendre part à un cours de répétition et déclaré qu'il ne ferait plus aucun service militaire, en alléguant de vagues scrupules religieux et en professant des idées antimilitaristes, a été condamné à 6 mois d'emprisonnement et à la privation des droits politiques pendant cinq ans.

V. était récidiviste et avait eu à répondre, lors de la grève générale de 1918, des délits d'insoumission et de provocation à l'émeute, ce qui lui avait valu 7 mois de prison, réduits dans la suite à 5 mois par voie de grâce.

Le canonnier R., domicilié à Aigle, s'est vu octroyer 3 mois d'emprisonnement plus 3 ans de privation des droits politiques pour avoir manqué également un cours de répétition, sans faire étalage, il est vrai, d'antimilitariste, mais en prétextant que le service militaire serait incompatible avec sa religion (celle d'une secte appelée les « Etudiants de la Bible »).

Un fusilier genevois du nom de Bénédict T., né en 1884, avait cru pouvoir rester à l'étranger pendant toute la durée de la guerre sans se préoccuper de l'accomplissement de ses devoirs militaires ; un an d'emprisonnement et cinq ans de privation des droits politiques.

Le tribunal a, en revanche, renvoyé à ses chefs pour être puni disciplinairement, un caporal-trompette, qui avait commis des actes plutôt indélicats que délictueux.

Un incident d'audience à signaler : le grand juge a fait expulser de la salle du tribunal, par le gendarme de service, un cheminot du nom de Progin, meneur extrémiste notoire, qui encourageait de ses bravos les tirades de son disciple Veuillet. Après cette exécution, l'assistance qui paraissait houleuse au début de l'audience, s'est comportée de la façon la plus convenable.

ARGOVIE. — L'« Aargauer Tagblatt » publie un compte rendu des conférences organisées ou à organiser par la Société des officiers d'Aarau (président : major Oehler). Après une première causerie du major Isler, chef de l'office aéronautique fédéral, ce fut le tour du lieutenant de réserve Sutter... de Potsdam, qui, dit le journal argovien, « a su conquérir tous ses auditeurs par le charme de ses paroles ». Il sera suivi le 17 novembre par le maréchal Liman von Sanders qui causera sur le thème suivant : « De Constantinople à Malte ». Au cours du mois de décembre ce sera le tour du général autrichien Schulhof...

BALE-VILLE. — Le Grand Conseil a voté un crédit de 700,000 fr. pour la construction de maisons d'habitation et un autre de 108,000 fr. pour la construction de routes. Ces travaux seront exécutés par les chômeurs.

TESSIN. — On annonce des incendies de forêts dans plusieurs communes du canton. Jeudi après-midi, un nouveau foyer assez important a été signalé au Monte Bellinzona, entre Locarno et Bellinzone. Toutefois, depuis hier soir, la violence du sinistre a diminué.

Depuis mercredi matin, des incendies de forêts ont éclaté dans le val Maggia et se sont propagés, le long des pentes qui dominent le lac Majeur, jusqu'à Brissago. A travers les buissons et les ronces desséchés par l'automne, le feu, que le vent soufflant en rafales activait encore, a gagné du terrain avec une rapidité terrifiante.

C'est à Ponte Brolla que se trouve le foyer le plus redoutable. Les châtaigniers y offrent au feu un aliment facile. Alarmés dès le début du sinistre, les pompiers de Locarno et des communes avoisinantes travaillent sans relâche à circonscrire l'extension du fléau.

Les quelques maisons situées à la lisière du bois en feu ont pu être protégées. Par contre, plusieurs granges ont brûlé avec la récolte qu'elles contenaient.

VAUD. — Un coiffeur de Vevey, M. Rohner, suivant un traitement, avait l'habitude de prendre chaque matin une potion. Or, mercredi, le malheureux, se trompant de flacon absorba une forte dose d'acide muriatique. Transporté à l'hôpital, le malheureux a succombé après d'atroces souffrances.

Réorganisation des C. F. F.

M. Haab, conseiller fédéral, est rentré de Neuchâtel où il a défendu devant la commission du Conseil national son projet relatif à la réorganisation des C. F. F.

« Je suis très content du résultat, a-t-il dit au correspondant du « Journal de Genève ». Toutes les réformes essentielles ont été adoptées par une forte majorité. On a approuvé notamment la diminution des arrondissements, la réorganisation du Conseil d'administration, qui ne comprend plus que 11 membres, et celle de la direction générale. Je sais que les Bâlois et les Saint-Gallois ne sont pas satisfaits. Mais c'était mon devoir de procéder à une simplification, et je l'ai faite dans l'intérêt général.

» On a reproché à mon projet d'être antifédéraliste. C'est une erreur. J'ai au contraire décentralisé en donnant plus d'autonomie aux directions d'arrondissements, notamment en matière financière. En outre, le projet augmente et précise les compétences de tous les fonctionnaires du haut en bas de l'échelle. J'estime qu'il ne faut pas donner aux chefs des tâches que les subalternes sont en mesure d'accomplir ; en délimitant les responsabilités, on accroît l'intérêt que le personnel apporte à son travail ; grâce à la nouvelle loi, ce dernier ne sera plus un simple instrument d'exécution.

» En outre, le projet prescrit aux directeurs d'arrondissements de maintenir un contact plus étroit avec les autorités cantonales et les Chambres de commerce. Leur rôle s'exercera aussi bien à l'intérieur de leur dicastère que vis-à-vis du public. Ce dernier pourra d'ailleurs exprimer ses vœux par l'entremise du conseil d'arrondissement. On a prouvé que ceux-ci étaient des organes inutiles. Je crois au contraire qu'ils rendront de grands services, groupant les représentants des autorités, du commerce, de l'industrie, des métiers et du personnel, ils seront un organe de liaison entre la population et les C. F. F. Ces trois conseils se réunissant une fois par an à Berne, sous la présidence du chef du département et en présence du conseil d'administration et des directeurs, pourront ainsi faire connaître leurs désirs et présenter des observations.

» Je crois avoir, par mon projet réalisé tout ce qui était possible actuellement. Je ne crois pas que j'aurais pu aller plus loin dans la voie des réformes. Celles-ci, que la commission a pleinement approuvées, permettront une exploitation plus rationnelle et plus économique des C. F. F. et transformeront un organisme quelque peu lourd et engourdi en un instrument souple et vivant. »

Il n'y a plus qu'à attendre la décision des Chambres fédérales auxquelles le projet sera soumis dans une session extraordinaire qui aura lieu au mois de janvier.

Chronique zuricoise

(De notre correspondant.)

Le fisc zuricois et la crise

La crise, qui sévit partout en Suisse avec une égale intensité, mais dont les effets se font sans doute sentir aver le plus d'acuité dans les grandes villes, a pour conséquence de diminuer considérablement le montant des revenus et de la fortune imposables. Et cela pour différentes raisons ; tout d'abord, l'on gagne moins, d'une manière générale, et ensuite quantité d'étrangers qui vivaient de leurs rentes en Suisse sont obligés de s'en retourner dans leur pays parce que la débâcle des changes et le haut cours du franc suisse les empêchent de séjourner plus longtemps dans nos frontières, parce que leurs disponibilités fondent comme neige au soleil. L'autre jour, par exemple, une banque de la Bahnhoftrasse a donné en échange de 1150 francs suisses une somme d'un million de couronnes ; cela équivaut à dire qu'un millionnaire autrichien qui voudrait venir s'installer en Suisse ne recevrait pour son « million » que 1100 francs, somme qui représente bien peu de chose, étant donné le coût actuel de l'existence.

De ces faits, le fisc zuricois (Zurich-ville) se ressent dans une mesure très sensible ; pour la période de taxation de 1920/1921, le recul dans la déclaration de la fortune imposable n'atteint pas moins de 344 millions de francs ! Cette moins-value est attribuable pour la plus grande partie à la dépréciation des titres, le reste provenant d'une émigration des capitaux. Il va sans dire que cela n'est pas pour réjouir le fisc, qui a déjà beaucoup de peine à se faire payer, et qui ne parvient pas à fournir à l'Etat suffisamment de fonds ! Mais après tout, quelque chose m'étonne encore : c'est qu'en présence de la rapacité du fisc et des taux extraordinairement lourds qui sont imposés, il n'y ait pas un plus grand exode de capitaux ; cela peut toujours encore venir !

A propos d'impôt, il faut que je vous conte un cas de chinoiserie administrative assez imprévu. Un de mes collègues, qui habite une commune voisine de Zurich, était en discussion avec le fisc au sujet de la fixation de l'impôt dû par lui sur la partie de la fortune paternelle qui lui reviendra un jour, sauf imprévu (j'ai toujours trouvé extraordinaire cette prétention de faire payer à un contribuable un impôt sur quelque chose qu'il ne possède pas encore, et qu'il ne possèdera peut-être jamais, suivant les circonstances). Bref, mon collègue fut invité à prouver que le chiffre qu'il avait indiqué comme étant celui de la fortune paternelle était bien conforme à la réalité ! Comme le papa en question habite Aarau, mon collègue a pensé que le plus simple, c'était de se faire envoyer le mandat d'impôt paternel, reconnu comme exact et duement estampillé par le fisc argovien ; mais il avait compté sans les lubies du fisc de la commune zuricoise, qui lui retourna le formulaire en question en déclarant... que la pièce ne suffisait pas et qu'il fallait une déclaration écrite du bureau des contributions d'Aarau, c'est-à-dire du bureau même qui avait reconnu comme répondant à la vérité le chiffre de fortune déclaré ! Vraiment, l'on en est à se demander si l'on ne se fiche pas du monde dans certaines administrations et s'il ne conviendrait pas de remettre vertement en place les ronds de cuir qui se permettent des fantaisies pareilles !

Pléthore de concerts

Dans aucune autre ville de Suisse, sans doute, il n'y a autant de concerts qu'à Zurich. Jour par jour, ou à peu de choses près, il y a deux ou trois séances de musique, et les amis du noble art ne savent presque plus où donner de la tête, tellement ils sont sollicités de toutes parts. Chanteurs, cantatrices, pianistes, violonistes, danseurs et danseuses se succèdent à l'envi, à tel point que si cela devait continuer un certain temps encore, les artistes risquent de jouer bientôt devant des salles aux trois quarts vides, car on finit par se lasser de tout, même de la musique lorsqu'elle est servie en doses exagérées. Déjà, l'on signale une véritable « grève des auditeurs » ; de nombreux concerts ont été décommandés au dernier moment, parce que l'on n'avait pas vendu de billets. Il y a même plus ; un journal rapporte qu'un concert symphonique organisé dernièrement par la Société de la Tonhalle, et qui était dirigé par M. Volkmar Andreae en personne, avec le concours d'un chanteur d'oratorio d'une réputation européenne, a été donné devant des bancs à peu près vides ; même le célèbre quatuor Rosé n'a pas réussi à réunir de public. Cela est évidemment un signe des temps. Mais l'on ne saurait faire au public un grief de son abstention ; les temps sont durs, et l'amateur le plus convaincu y regardera avant d'aller au concert deux et trois fois par semaine, quelle que soit la valeur des artistes et l'intérêt des programmes...

Par contre, le grand théâtre est assez bien fréquenté, ce me semble, surtout aux représentations d'opéra ; et quant aux cinémas, qui sont nombreux à Zurich, ils ne désemplissent pas, naturellement.

Le prix de la vie à Zurich, en octobre

D'après l'office de statistique de la ville de Zurich, le prix de la vie n'a baissé que d'une manière insignifiante pendant le mois d'octobre ; il semble bien que le mouvement de baisse soit sur le point de s'arrêter, pour des raisons sur lesquelles je n'ai pas besoin d'insister, je pense, et dont on pourrait trouver l'explication à Berne. Les frais d'entretien (alimentation) d'une famille d'ouvriers de cinq personnes n'ont diminué que de cinq francs, ceux d'une famille d'employés de cinq personnes, de six francs ; autrement dit, la dépense a décru de 2,6 % à 2,8 %. L'économie réalisée concerne presque exclusivement les fruits et les légumes ; mais cette réduction ne se rapporte qu'à des produits de saison, dont les prix remonteront sans doute dans la suite — ou sont déjà remontés à l'heure qu'il est — l'on ne saurait la considérer comme ayant un caractère permanent. Le sucre a baissé légèrement ; quant aux autres denrées alimentaires, elles sont restées au même niveau, ou bien leur prix n'a décru que dans

Voir la suite des nouvelles à la page suivante.

Etat civil de Neuchâtel

Naissance

8. Suzanne-Betty-Rose, à Jules-Louis Christinat, manœuvre, au Locle, et à Charlotte-Anna, née Droz.

Décès

8. Marie-Adèle Verdan, ménagère, née le 21 novembre 1862.

Cultes du Dimanche 13 novembre

Culte des Eglises réunies

10 h. 20. Temple du Bas. Prédication. M. S. ROBERT.
11 h. Salle des conférences. Prédication. M. E. MOREL

EGLISE NATIONALE

8 h. 20. Temple du Bas. Catéchisme. M. E. MOREL
20 h. Terreaux. Méditation. M. P. DUBOIS.

Paroisse de Serrières

9 h. Ecole du dimanche.
9 h. 45. Culte. M. Fernand BLANC.
10 h. 45. Catéchisme.

Chapelle de la Maladière

10 h. Culte. M. PERREGAUX.

Deutsche reformirte Gemeinde

9.20 Uhr. Untere Kirche. Predigt. Helfer CHRISTEN.
10 ½ Uhr. Terreaux-Schule. Kinderlehre.
10 ¾ Uhr. Kl. Konferenzsaal. Sonntagschule.

VIGNOBLE : 9 Uhr. Peseux. Pfr. BERNOULLI (Reformationskollekte.)
13 ½ Uhr. Bevaix. Helfer CHRISTEN.

EGLISE INDEPENDANTE

Samedi, 20 h. Réunion de prières. Petite salle.
8 h. 30. Catéchisme. Grande salle.
9 h. 30. Culte d'édification mutuelle (Psaume VIII). Petite salle.
20 h. Grande salle. Culte. M. JUNOD.

Deutsche Methodistenkirche (Beaux-Arts 11)

Morgens 9 ½ Uhr. Predigt. Dr. Med. C. SEHER.
10 ¾ Uhr. Sonntagschule.
Abends 8 ¼ Uhr. Vortrag von Dr. Med. C. SEHER
Dienstag abends, 8 ¼ Uhr. Bibelstunde.
Je am 1. und 3. Sonntag des Monats, nachmittags 3 ½ Uhr, Töchterverein.

Pas de changement aux heures habituelles des autres cultes.

PHARMACIE OUVERTE demain dimanche :
F. JORDAN, rues du Seyon et Trésor
Service de nuit dès ce soir jusqu'au samedi.

Médecin de service d'office le dimanche :
Demander l'adresse au poste de la police communale.

Partie financière et commerciale

Bourse de Neuchâtel, du 11 novembre

Actions		*Obligations*	
Banq. Nationale.	480.— o	Etat de Neuc. 5%	91.— m
Soc. de Banque s.	536.50 m	» » 4%	75.50 d
Crédit suisse . .	545.50 m	» » 3½	70.— d
Dubied	230.— o	Com. d. Neuc. 5%	84.— d
Crédit foncier . .	—.—	» » 4%	70.— d
La Neuchâteloise.	435.— d	» » 3½	65.25
Câb. él. Cortaill.	1010.— o	Ch.-d.-Fonds 5%	—.—
» » Lyon. .	—.—	» 4%	—.—
Etab. Perrenoud.	—.—	» 3½	—.—
Papet. Serrières.	—.—	Locle . . . 5%	—.—
Tram. Neuc. ord.	—.—	» . . . 4%	—.—
» » priv.	—.—	» . . . 3½	—.—
Neuch.-Chaum. .	5.— d		
Immeub. Chaton.	—.—	Créd. f. Neuc. 4%	79.— d
» Sandoz-Trav.	—.—	Pap. Serrièr. 6%	85.— o
» Salle d. Conf.	—.—	Tram. Neuc. 4%	66.— d
» Salle d. Conc.	192.50 m	S. e. P. Girod 6%	—.—
Soc. él. P. Girod.	—.—	Pât. b. Doux 4½	—.—
Pâte bois Doux .	—.—	Bras. Cardinal .	—.—

Taux d'escompte : Banque nationale, 4 %.

Bourse de Genève, du 11 novembre 1921

Actions			
Banq. Nat. Suisse	—.—	4½ Fed. VI emp.	—.—
Soc. de banq. s.	536.—	4½ » VII »	—.—
Comp. d'Escom.	473.50	5% » VIII »	—.—
Crédit suisse . .	540.— d	5% » IX »	497.— d
Union fin. genev.	155.—	3½ Ch. fed. A. K.	696.50
Ind. genev. d. gaz	—.—	3% Différé . . .	313.—
Gaz Marseille.	157.50	3% Genev.-lots.	94.—
Fco-Suisse élect.	50.—	4% Genev. 1899.	365.—
Electro Girod. .	165.— m	Japon tab. IIes. 4½	—.—
Mines Bor privil.	—.—	Serbe 4% . . .	50.— d
» » ordin.	—.—	V. Genè. 1919, 5%	450.—
Gaiss, parts . .	—.—	4% Lausanne .	380.—
Chocol. P.-C.-K.	189.50	Chem. Fco-Suisse	325.— m
Nestlé	502.50	Jura-Simp. 3½%	315.50
Caoutch. S. fin. .	39.— m	Lombar. anc. 3%	9.25
Sipel	—.—	Cr. f. Vaud. 5%	—.—
Centr. charb. ord.	455.—	S. fin. Fr.-Sui. 4%	320.—
» » priv.	—.—	Bq. hyp. Suéd. 4%	—.—
		C. fonc. égyp. 1903	278.—
Obligations		» » 1911	185.—
		» Stok. 4%	—.—
5% Fed., II emp.	489.— d	Fco-S. élec. 4%	185.—
4½ » IV »	—.—	Tolischnong. 4½	—.—
4½ » V »	—.—	Bolivia Ry . .	182.—

Sauf les Scandinaves, tous les changes sont faibles avec un record : Pest — 43 ¾ (— 5). Cela déteint sérieusement sur la Bourse, qui enregistre quelques baisses impressionnantes en actions. Sur 25 actions, 12 en baisse, 6 en hausse. En obligations : Ville de Genève bien tenues.

une proportion infime, ce qui est aussi le cas pour le matériel de chauffage.

Bref, l'index du mois d'octobre est de 2,3 points inférieur à celui du mois précédent. Il y a un an, l'index total était de 105,5 ; le recul enregistré jusqu'à aujourd'hui, se chiffre par 17 et 18 points, ce qui donne environ 1,5 point par mois. C'est peu, à tout considérer, car l'on était en droit de s'attendre à une réduction de prix plus accentuée. Mais avec les monopoles dont nous continuons à être dotés, avec le tarif douanier et les restrictions à l'importation qui manquaient à notre bonheur — aussi grâces soient rendues à nos honorables, qui nous ont donné tout cela ! — il y a des chances pour que l'abaissement du coût de la vie n'avance pas à un tempo accéléré. C'est tant pis pour le consommateur, s'il se laisse faire, mais surtout funeste pour nos industries d'exportation, qui ne parviendront pas à se ressaisir tant que leurs frais de production n'auront pas diminué, et ces frais ne diminueront pas aussi longtemps que l'on maintiendra, par des mesures artificielles et inopportunes, le coût élevé de l'existence.

Ce sont là vérités toutes simples, mais point encore admises ni reconnues là où elles devraient l'être.

RÉGION DES LACS

Bienne. — Le Conseil de ville de Bienne a examiné, dans sa dernière séance, un projet de construction de petites maisons d'habitation près de Madretsch. Ce projet a pour but de procurer des occasions de travail plus nombreuses. Le projet prévoit la construction de 90 maisons pour une famille. Les frais sont estimés à un peu plus de deux millions, dont 977,000 fr. pour les salaires aux ouvriers. Le projet prévoit une subvention de la Confédération et du canton de 819,818 fr. aux frais de construction et 391,018 fr. aux salaires, de sorte que la commune de Bienne n'aurait à débourser que 838,716 fr. Le Conseil de ville a adopté ce projet.

Association chrétienne d'étudiants

On nous écrit :

Deux secrétaires itinérants de la Fédération universelle ont donné mardi soir, à l'aula de l'Université, — sous les auspices de l'Association chrétienne, — une conférence sur le travail accompli par la Fédération dans l'Amérique du sud et dans l'Europe orientale.

M. Ch.-D. Hurrey, de New-York, admirablement traduit par M. Fritz de Rougemont, a parlé des différentes tendances des étudiants de l'Amérique du sud. Les centres universitaires sud-américains, dont quelques-uns très anciens, — l'Université de Lima date de 1551, — exercent une grande influence sur le vaste pays de race et de culture latine. Les étudiants sud-américains sont très pris par la culture et la philosophie françaises. Les grands courants de pensée qui les enthousiasment sont un nationalisme prononcé, — l'Amérique du sud vient de célébrer le 100me anniversaire de son affranchissement de l'Espagne et du Portugal, — les questions politiques, le journalisme, l'internationalisme, — grâce aux milliers d'étudiants qui ont fait leurs études aux Etats-Unis ou en Europe.

M. Hurrey a eu l'occasion de constater l'influence de la Suisse sur l'Amérique du sud au point de vue intellectuel et religieux. Les carrières les plus variées sont ouvertes aux jeunes Suisses disposés à s'expatrier, spécialement aux ingénieurs, agronomes, architectes, professeurs et pédagogues.

M. Emmanuel Galland, de Lausanne, accomplit un travail très apprécié à Buenos-Ayres, comme secrétaire de l'Association. Les étudiants commencent à s'intéresser aux œuvres sociales. Au Pérou, par exemple, ils enseignent l'espagnol aux Indiens. A Buenos-Ayres, ils ont fondé un home pour les enfants abandonnés. Jusqu'ici, les étudiants ont été peu accessibles aux questions religieuses. Un recteur d'une université disait que le 95 % de ses étudiants ne savent rien de Jésus-Christ. Le catholicisme romain est la religion officielle, qui les laisse absolument indifférents. Mais ils s'intéressent à l'enseignement du Christ qui peut leur aider à vivre une vie meilleure et à former un meilleur peuple.

Puis M. Henri-Louis Henriod parle avec émotion de la détresse des étudiants dans l'Europe orientale qu'il vient de visiter et de l'œuvre internationale d'entr'aide universitaire.

A Vienne, à côté des brillants coups de bourse, du champagne qui coule à flot, la situation est tragique dans le monde des artistes et dans celui des étudiants. Parmi les 29,000 étudiants arrivés de tous les pays détachés de l'Autriche, beaucoup sont morts de faim. En 1914, un étudiant pouvait vivre avec 200 couronnes par mois; aujourd'hui, 5000 suffiraient à peine. En Hongrie, grâce à un patriotisme ardent, il y a moins de lassitude, de découragement qu'à Vienne, malgré les conditions de vie très dure. Deux universités sur quatre sont tombées et 18,000 étudiants se sont reportés sur Budapest, la ville actuellement la plus surpeuplée d'Europe. Jusqu'à 31 étudiantes dorment et travaillent dans une même salle, où les paillasses sans draps se touchent. Plusieurs n'ont eu comme nourriture qu'un morceau de pain — matin et soir — et un peu de brouet à midi. Beaucoup sont trop faibles pour marcher. Elles se passent leurs vêtements à tour pour sortir : 24 % n'ont qu'une robe et plus de linge de corps, et 7 % de chaussures. Et malgré cette misère, aucune plainte. Les Hongrois ont un courage héroïque. La Pologne, si souvent envahie, avec ses frontières mal définies, a terriblement souffert de la guerre, mais on retrouve un même patriotisme ardent chez les étudiants qui rentrent de sept années de guerre. Les vêtements sont hors de prix, — un manteau 50,000 marks. Le 65 % des étudiants devraient être vêtus à neuf; la nourriture et les livres manquent également. Les étudiants en médecine doivent se contenter des notes de leurs cours. Les rares exemplaires de livres d'étude encore existants passent de main en main.

Les étudiants de tous ces pays cherchent à gagner quelque moyen de subsistance comme sommeliers, veilleurs, musiciens dans les restaurants et les cinémas, et travailleurs de nuit dans les fabriques; mais bien peu réussissent à trouver du travail.

En Russie, l'œuvre d'entr'aide universitaire n'a pas encore pénétré. Des milliers d'étudiants doivent renoncer à leurs études, alors qu'il faudrait plus que jamais former des médecins, des ingénieurs, des agriculteurs dans un pays où tout est à recréer. 30,000 médecins ont péri depuis 1914 en Russie.

La Fédération chrétienne continue son travail en Russie, et des choses merveilleuses se passent au point de vue religieux, et plus de 1000 étudiants suivent les cercles d'étude biblique.

En face de cette immense détresse, la Fédération des étudiants chrétiens a compris que son premier devoir était un devoir de charité. Aussi a-t-elle fondé, en août 1920, à la Conférence du Beatenberg, l'œvre internationale d'entr'aide universitaire. Quarante pays ont répondu à cet appel, et 3 millions de francs suisses en argent, nourriture et vêtements, ont été recueillis. Grâce à ces dons, 70,000 étudiants ont été secourus, en Autriche, Bohême, Hongrie, Allemagne, Pologne, Pays baltes, Constantinople et Asie-Mineure. Des hôtels, des foyers, des coopérations de vêtements, de nourriture, des restaurants ont été créés. A Prague, les étudiants ont construit eux-mêmes un camp en dehors de la ville, sur un terrain accordé par le gouvernement. Des maisons pouvant contenir 750 étudiants ont été entièrement bâties par ces derniers, d'après les indications de gens du métier.

Les étudiants du monde entier ont répondu à l'œuvre d'entr'aide pour venir en aide à leurs camarades. Des dons de Chine, du Japon, des Indes, des deux Amériques, d'Europe ont afflué. Toutes les barrières de races, de nationalités, de religion et de politique se sont abaissées devant une telle détresse. Ce bel élan de générosité et d'entr'aide qui unit les étudiants du monde entier pour une même cause — alors qu'aujourd'hui tout sépare et divise — est un des grands mouvements de l'œuvre actuelle.

Il faut 4 millions et demi pour 1922 — un million de plus que l'an dernier — pour secourir la Russie qui ouvre ses portes à la Fédération. Nous ne doutons pas que chacun ne fasse sa part, en argent ou en nature. Les dons seront reçus avec reconnaissance au secrétariat de l'entr'aide universitaire, par M. Fritz de Rougemont, Evole 21, Neuchâtel. Chèque postal IV 960.

CANTON

Grand Conseil. — La session d'automne s'ouvrira le lundi 21 novembre à 14 h. ½.

A l'ordre du jour figurent la nomination d'un juge cantonal et, en première lecture, cinq rapports du Conseil d'Etat : demandes en grâce, demandes de naturalisation, transfert à la commune de Brot-Plamboz du quartier de Joratel appartenant à la commune des Ponts-de-Martel, modification de l'article 63 de la loi sur les constructions, adhésion au règlement intercantonal sur la circulation des autobus et des autos-camions transportant des personnes.

Le Conseil s'occupera encore de divers rapports de commissions relatifs à diverses revisions constitutionnelles, à l'exercice des droits politiques, au règlement du Grand Conseil, à la convention avec la compagnie fermière de la mine d'asphalte, à la concurrence déloyale et aux liquidations, à la circulation des véhicules automobiles et des cycles, à l'hygiène scolaire et à l'assurance scolaire obligatoire en cas de maladie et à l'enseignement pédagogique.

Cinq interpellations et quatre motions complètent cet ordre du jour.

Militaire. — Une inspection complémentaire d'armes et d'habillement aura lieu dans le courant de décembre : le vendredi 2, à Couvet, pour le Val-de-Travers ; le samedi 3, à la caserne de Colombier, pour les districts de Neuchâtel et de Boudry ; à La Chaux-de-Fonds, le 1er décembre ou à Colombier le 3 décembre, au choix des miliciens du Val-de-Ruz.

Boudry (corr.). — Le Conseil général s'est réuni le 10 novembre, à 20 heures, en séance extraordinaire. Malgré la bise carabinée qui soufflait et sifflait ce soir, tous les membres étaient présents à une ou deux exceptions près, exceptions du reste dûment excusées et motivées.

Pour commencer, on vota à l'unanimité un crédit de 15,600 fr. demandé par le Conseil communal pour la réfection de la ligne de tir des Mousquetaires et Armes de guerre, sous réserve des subventions cantonale et fédérale, escomptées au 30 % du total des frais. Les communes devant mettre à la disposition de leurs sociétés de tir des lignes de tir, un stand et des cibleries correspondant aux prescriptions fédérales, on ne pouvait que s'exécuter. On espère pouvoir y occuper des chômeurs, dont le nombre, à Boudry, va plutôt en augmentant qu'en diminuant.

La convention, passée avec la commune de Neuchâtel, relative à la fourniture de courant supplémentaire d'électricité est ensuite discutée. Ici aussi l'unanimité des membres approuve le projet présenté par l'autorité exécutive. Boudry ne peut marcher seul, ses ressources en électricité ne correspondent plus à la demande, aussi doit-on avoir recours à autrui.

Le nouveau tarif, par contre, qui sera appliqué aux abonnés de Boudry, n'a pas été discuté à fond, cette discussion a été renvoyée à la prochaine séance du Conseil général, dans laquelle le budget pour l'année 1922 sera présenté.

Cette question de tarif préoccupe vivement le public comme les autorités, nous sommes là devant l'inconnu. Toutefois la question sera soumise au Conseil général qui aura l'occasion de l'examiner sur toutes ses faces et c'est le Conseil général qui aura le dernier mot.

Deux demandes en agrégation communale sont ensuite liquidées. Le citoyen Etzensberger, allié Chabloz, est reçu par 29 sur 37, et Louis Gilomen, allié Reguin et famille, par 32 voix.

Un crédit de 1094 fr., demandé par le Conseil communal pour la reconstruction de la façade de l'immeuble Ducommun-Russillon, passe dans opposition. La façade de cette maison faisait ventre sur la rue et menaçait ruine. D'accord avec le concours de l'Etat et des propriétaires cette maison a été reculée d'un mètre sur la partie la plus saillante. Le contour du bas de la ville a été ainsi sensiblement amélioré, chacun peut s'en rendre compte, les travaux étant terminés. Le Conseil communal, d'accord avec la commission des rapports et de celle de l'électricité, a pensé qu'il fallait avant tout aller au plus pressé, c'est-à-dire la démolition sans attendre la votation du crédit. On a pensé qu'il était préférable de faire une entorse à la procédure plutôt que de retarder la solution de la question en risquant un accident qui aurait pu être grave. C'est ainsi que le Conseil général a compris la chose et a sanctionné les mesures prises sans objections.

Fleurier. — Un employé des C. F. F. occupé au transport de rails sur la ligne Boveresse-Verrières, a été fortement blessé à la tête.

Boudevilliers. — Un incendie a complètement détruit, vendredi matin vers 5 heures, une ferme isolée dans la montagne, sur le versant sud-est du mont Racine, au lieu dit Combette-Valier et sise sur le territoire de Boudevilliers. Ce bâtiment assuré pour 15,000 fr., appartenait à M. Alfred Moser. On ignore les causes du désastre ainsi que les pertes immobilières. L'éloignement du lieu du sinistre n'a pas permis aux pompiers des villages les plus rapprochés de porter secours. Heureusement que la ferme n'était habitée que par deux adultes et n'abritait pas de bétail.

Cernier. — Convoqués jeudi par le Conseil communal de Cernier, en application des dispositions de la loi d'introduction du code civil suisse visant les entreprises collectives pour les améliorations du sol et des conditions de culture, les propriétaires de terrains situés dans le secteur limité par la forêt de la Côte Devant, le territoire de Chézard-Saint-Martin, la route Chézard-Fontaines et la route Fontaines-Fontainemelon ont entendu le rapport présenté par M. Wey, ingénieur rural, sur un projet de remaniement parcellaire et de complément de drainage. Après discussion et examen des plans et devis, qui comportent une dépense totale évaluée à 240,000 fr., le projet a été pris en considération et la constitution d'un syndicat a été décidée à une forte majorité.

Séance tenante, un règlement a été adopté et une commission d'exécution de neuf membres a été désignée, qui fera toutes les démarches utiles pour la réalisation de l'entreprise et pour lui assurer l'appui financier des communes, du canton et de la Confédération.

NEUCHATEL

Conseil général. — Dans sa séance de mercredi prochain, le Conseil général discutera encore deux demandes de crédit du Conseil communal pour l'aménagement de l'éclairage public au Bois de l'Hôpital et pour l'établissement d'un port à la Maladière.

Bienfaisance. — Le Dispensaire antituberculeux de Neuchâtel a reçu avec reconnaissance de M. Gerster, professeur de danse et d'escrime, un don de 400 fr., part du produit de sa soirée de bienfaisance.

Concert Treybal-Lassueur. — On nous annonce pour mardi prochain un concert qui attirera sans doute beaucoup de monde tant à cause de la valeur des artistes que du programme.

Mlle Clotilde Treybal, violoniste, professeur très apprécié de notre ville, se fera entendre dans un concerto de Tartini et du Bach.

M. Charles Lassueur, pianiste virtuose, qui a remporté récemment de grands succès à Paris, nous donnera Prélude, Choral et Fugue de C. Franck et les deux artistes joueront ensemble la Sonate du même compositeur.

POLITIQUE

A la conférence de Washington

WASHINGTON, 11 (Havas). — La première réunion de la conférence aura lieu samedi à 10 heures et demie, au Continental Memorial Hall, édifié par les fils de la Révolution américaine. Le président des Etats-Unis prononcera le discours d'ouverture. M. Hughes fera ensuite procéder à l'élection du président de la conférence.

WASHINGTON, 11 (Havas). — L'envoyé spécial de l'agence Havas, résumant la politique du président des Etats-Unis, dit notamment que M. Harding est partisan d'une coopération internationale plus étroite sans adhérer à la Société des nations dont l'œuvre ne serait cependant pas entravée pourvu que son action se borne à l'Europe.

WASHINGTON, 11 (Havas). — La tendance des milieux américains est de donner une large publicité aux travaux de la conférence. Les séances plénières seront publiques. Le français et l'anglais seront admis comme langues officielles. M. Cammerlynck, interprète français du Conseil suprême, fera fonctions d'interprète dans les séances publiques. La durée minimum de la conférence sera d'un mois.

L'ordre est rétabli à Rome

MILAN, 11. — La dernière nouvelle de Rome sur la grève, annonce que le comité de défense ouvrière s'est réuni hier soir, avec les représentants des cheminots. Ces derniers déclarèrent que la fin de la grève sera proclamée aussitôt que les fascistes auront quitté la capitale. Ils ont pris l'engagement d'organiser des trains spéciaux pour leur transport. Dans une réunion tenue par M. Mussolini et les autres chefs fascistes, il a été décidé de faire partir les fascistes de Rome.

ROME, 11 (Stefani). — Le personnel des bureaux en grève a repris presque complètement le travail. On remarque aussi une tendance à la reprise du travail par le personnel des trains. On croit pouvoir rétablir, à partir de vendredi soir, le service presque normal des trains à l'aide de militaires et du personnel fasciste déjà prêt.

Option locale

BERNE, 11. — Le secrétariat suisse de l'initiative contre l'eau-de-vie, à Lausanne, a remis le 10 novembre à la chancelerie fédérale 146 mille signatures appuyant la demande d'initiative populaire concernant le droit des cantons et des communes d'interdire les boissons distillées.

La demande d'initiative est la suivante: « Les cantons et les communes sont autorisés à interdire sur leur territoire la fabrication et la vente des boissons distillées. L'interdiction peut être décidée ou abrogée, soit dans les formes prévues par le droit cantonal, soit à la demande d'un dixième des électeurs par votation populaire dans le canton ou la commune. »

A propos de Landru

A Paris, paraît-il, il n'est bruit que du nommé Landru, l'individu inculpé d'avoir fait disparaître un peu plus de femmes que Barbe-Bleue n'était accusé d'en avoir tué.

Les journaux accordent une place extraordinaire aux débats de cette affaire. Il semble que la terre cesserait de tourner si ses habitants ne connaissaient par le menu les questions du président de la cour, les réponses du prévenu, les coups de sonde du procureur général et les parades du défenseur.

Les causes dites célèbres — et celle-ci semble bien en être une — font penser à du blanc d'œuf qu'on bat en neige. Qu'en reste-t-il fort peu après l'opération?

De l'affaire Landru, néanmoins, il y aura quelque chose à retenir.

Landru est un être peu intéressant et très capable, croyons-nous, d'avoir commis les crimes pour lesquels il est poursuivi. Mais il a un grand mérite, celui de mettre la justice dans l'embarras quand elle le mérite.

— Vous êtes accusé d'avoir assassiné onze femmes et un enfant, — lui dit le juge, — défendez-vous.

— Pas du tout, — répond l'inculpé; — prouvez-moi que j'ai fait disparaître tout ce monde.

En cela, Landru, que nous croyons — il faut le répéter — un parfait gredin, rend un service signalé aux prévenus qu'on somme de démontrer leur innocence, alors que c'est à la justice de démontrer leur culpabilité. Sans doute qu'ainsi des criminels échapperont à un juste châtiment; toujours est-il qu'aucun innocent ne sera condamné.

Il est généralement bien plus facile de prouver qu'on a fait quelque chose que de prouver qu'on n'a rien fait. Et c'est en toute connaissance de cette vérité que certains parquets et certains tribunaux abusent gravement des redoutables fonctions qui leur sont confiées. Que n'importe lequel de nos lecteurs veuille bien se représenter qu'il peut un jour ou l'autre tomber sous le coup d'une accusation dont il lui sera impossible d'établir la gratuité. Si l'accusation l'amène jusqu'à la barre et qu'il soit condamné, il n'aura en définitive pas été condamné pour le délit relevé à sa charge, mais bien pour n'avoir pas pu apporter la preuve qu'il n'était pas l'auteur du délit.

Ce n'est pas tout à fait ainsi que les choses doivent se passer, et, quoi qu'il puisse être, Landru a eu raison de le rappeler.

F.-L. S.

P.-S. — Quelqu'un a bien voulu m'écrire dimanche, mais sans signer sa lettre. C'est dommage.

Chronique fédérale

(De notre correspondant de Berne.)

En ces temps de crise, de misère et de froidure, où chacun, harcelé de soucis, songe avec angoisse aux malheurs nouveaux qu'apportera le lendemain, il est profondément réconfortant et apaisant d'aller s'installer, vers 2 heures, dans les couloirs déserts du Palais fédéral. Il y fait bon, il y fait doux, il y fait paisible. A moins que votre mauvaise fortune ne vous oblige à errer à travers les bureaux tièdes, mais vides, pour chercher un renseignement urgent, vous pouvez passer là des moments de quiétude exquise qui vous reposent de bien des chagrins, et l'arrivée, sans hâte, des fonctionnaires, le front lisse et la pipe au bec, vous confère un profond sentiment de béatitude et de confiance dans la sûreté de l'Etat.

Dans cette atmosphère sereine, le Conseil fédéral a tenu vendredi matin une petite séance d'une heure dans laquelle il a approuvé un message concernant le budget de l'exercice de 1922, dont nous allons parler tout à l'heure.

Il a nommé M. de la Coste, membre du gouvernement valaisan, aux fonctions de délégué à la commission internationale, en remplacement de M. Lucien Cramer, conseiller de légation, de Genève.

Et enfin il a élaboré deux règlements concernant la frappe des monnaies d'or. L'un de ces règlements a trait à la frappe de monnaies pour le compte de la Banque nationale, l'autre, à la frappe pour le compte de particuliers (sic).

S'il vous plaît d'avoir — que vous vous appeliez Edgar, Achille ou Ulysse — des louis d'or à votre effigie, vous n'avez qu'à vous adresser à la Monnaie fédérale. Elle vous fournira des souverains moyennant 13 fr. 50 le kilo et des demi-souverains à 19 fr. le kilo. C'est pour rien. On se laisserait tenter, s'il ne semblait pas ressortir du contexte que ce sont là les frais de frappe et que le client doit fournir lui-même le métal, de sorte que c'est une opération sans aucun intérêt. J'ai renoncé, dans ces conditions, à donner une commande à ces Arabes de la monnaie, et je vous engage vivement à imiter mon abstention.

Déçus de ce côté, occupons-nous du budget. Le petit projet de message dont le Conseil fédéral a approuvé vendredi les lignes essentielles ne sera pour faire plaisir aux gens qui croient à la fin prochaine de la crise actuelle.

Le Conseil fédéral qui, sous l'ancien régime il est vrai, n'avait pas, en escomptant une guerre brève, fraîche et joyeuse, donné de sa clairvoyance une preuve très brillante, vaticine à nouveau. Mais cette fois-ci, malheureusement, il pourrait bien avoir raison. Car il nous dit sans ambages que nous sommes en pleine crise, et pas du tout près d'en sortir, quoi qu'en pensent les utopistes. Au contraire, nous entrons dans la période la plus difficile.

Seuls, le travail et l'épargne pourront nous en sortir. L'Etat, estime le Conseil fédéral, a le devoir de donner l'exemple et de faire des économies dans son ménage. Toutes les économies possibles, même les plus petites. Car sa situation n'est pas du tout réjouissante. Qu'on en juge.

Les déficits du compte d'Etat (y compris ceux de la Kaeppelerie) se sont élevés :

en 1913	= fr.	844,448.24
» 1914	= »	29,969,154.09
» 1915	= »	21,761,674.45
» 1916	= »	2,059,493.11
» 1917	= »	44,746,796.55
» 1918	= »	117,487,471.57
» 1919	= »	202,455,706.03
» 1920	= »	179,517,784.51

Aujourd'hui, c'est bien pis encore. Le déficit de 602 millions qui existait à fin 1920 arrive à 820 millions, car le déficit de 1921 sera d'environ 130 millions, plus 90 représentant la modeste quote part de l'office de l'alimentation : Total 220 millions.

A la fin de la présente année nous aurons donc l'alléchant tableau que voici :

Déficit présumé à fin 1921, 820 millions ; déficit présumé du budget de 1922, 100 millions ; dépenses de la Confédération pour combattre le chômage couvertes au moyen des ressources générales de la Confédération, 80 millions, de sorte qu'il y a lieu de compter à fin 1921 avec un déficit de 1000 millions, soit avec un déficit de 1 milliard de francs, sans compter ni les frais de mobilisation non couverts, ni les déficits de l'administration des chemins de fer fédéraux.

Et parallèlement à l'accroissement des déficits s'élèvent les dépenses pour le service de la dette, qui absorbent à elles seules environ le cinquième des dépenses totales prévues au budget de la Confédération pour 1922 atteignant 522 millions de francs en chiffre rond.

L'économie est de rigueur. La Confédération entend l'appliquer de la façon la plus stricte dans sa propre maison, en réduisant les effectifs du personnel, les frais d'imprimés, les menues dépenses.

Voici ce que nous coûte le personnel fédéral : 214 millions pour 33,000 fonctionnaires de l'administration générale de la Confédération et 238 millions pour 39,000 fonctionnaires des C. F. F., soit 452 millions pour 73,000 fonctionnaires.

On admettra que certaines économies sont possibles. Le Conseil fédéral, pour sa part, entend, sans renvoyer personne, autoriser les vieux ronds de cuir « dont la capacité de travail n'est plus entière » (euphémisme aimable) à « faire valoir leurs droits à la retraite », grâce à la caisse d'assurance. Et avant de repourvoir le poste devenu vacant, on se demande si en conscience ce poste était vraiment nécessaire. Dans 1350 cas, l'année dernière, la réponse a été négative. Cela est fort instructif. Les défenseurs professionnels et autres des heureux convives au banquet fédéral vont invectiver contre les gens malfaisants qui livrent ces chiffres au jugement du public. On les comprend fort bien. Le public, lui aussi, comprend.

Dans son zèle inique et féroce, le Conseil fédéral veut répartir la besogne des employés superflus entre ceux qui ont des raisons d'être rémunérés. Et puis, il veut qu'on dépense moins d'encre et de crayons (Il y en a pour 150,000 fr. par an. Heureux fournisseurs !) Il veut aussi qu'on ne gaspille pas à plaisir les deniers publics en donnant à imprimer les moindres circulaires que l'on pourrait reproduire de façon moins onéreuse. Et il prétend que les travaux d'impression soient répartis entre les imprimeurs suisses et non point réservés comme c'est le cas jusqu'ici, à un tout petit nombre de « Hoflieferanten » privilégiés, auxquels on doit verser pour 1921 la modique somme de cinq millions de francs.

Cela est de la plus élémentaire justice. Le système des fournisseurs officiels est contraire à toute équité.

Le message enfin, nous apprend que le Palais fédéral étant devenu trop exigu, la Confédération a dû acheter neuf immeubles et louer 140 bureaux pour y loger son personnel. (C'est ainsi que M. Kaeppeli et son monde sont principalement installés dans une des plus belles villas de Berne, que l'assurance militaire s'accommode de l'ancien hôtel Eiger et que les innombrables chambres de l'ancien hôtel St-Gothard hébergent les jeunes juristes et les gentes dactylos de l'office fédéral du travail. Il paraîtrait, dit le message, que cette dispersion du personnel dans de petites chambres intimes et bien closes n'est pas favorable au travail et qu'on ferait de meilleur ouvrage dans de grandes salles, sous la direction de chefs de bureau à l'œil de lynx. Il vaudrait mieux faire construire un second Palais. Tout cela, c'est bien un peu des économies de bouts de chandelle.

Mais, brûlée par les deux bouts, la chandelle fédérale coûte quelques millions qu'il est désirable d'épargner. On ne saurait dire que le jeu n'en vaille pas la chandelle.

La réduction des indemnités de résidence et des allocations par enfant fera, — nous le disions l'autre jour — réaliser une économie de 16 millions à l'Etat en 1922.

En même temps qu'il réduit ses dépenses l'Etat cherche à augmenter ses recettes. L'impôt sur les coupons rapportera au fisc 14 millions qu'il n'avait pas l'année dernière et le relèvement des droits de douane produira une plus-value de 33 millions. Mais ce n'est pas dans cette voie que le Conseil fédéral voit le salut. Il estime que c'est surtout la réduction des dépenses qui presse le plus. Il le déclare en ces termes :

Tout accroissement des recettes, sous une forme ou sous une autre, augmenterait encore les charges du peuple et compliquerait l'existence de chacun. La création de nouveaux droits ou impôt indirects ou la revision de ceux qui existent en vue de leur faire produire davantage sont indésirables. Ces mesures entraîneraient un renchérissement de la vie. Il peut d'autre part d'autant moins être question d'augmenter les recettes par l'introduction de nouveaux impôts directs que la matière imposable, tant le capital que les revenus, a fortement diminué par suite des effets désastreux de la crise économique. Ces raisons exigent donc que l'équilibre financier de la Confédération soit recherché en premier lieu et surtout par la voie de la diminution des dépenses.

Ce n'est pas nous qui irons dire le contraire.

R. E.

DERNIERES DÉPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »

L'armement naval

WASHINGTON, 12 (Havas). — L'envoyé spécial de l'Agence Havas télégraphie que, d'après des renseignements de source autorisée, la délégation américaine examinera à la conférence le plan de désarmement naval dont voici brièvement les grandes lignes :

1° La Grande-Bretagne, le Japon et l'Amérique se mettront d'accord par une convention spéciale sur les principes de la limitation des armements navals, en tenant compte de leur sécurité nationale respective.

2° La situation spéciale de la Grande-Bretagne en tant que puissance insulaire devra être reconnue selon la formule de Wilson, adoptée en 1919, étant entendu que la Grande-Bretagne doit conserver sa puissance maritime.

3° En raison de leurs intérêts territoriaux maritimes et politiques, de la longueur de leurs côtes sur l'Atlantique et le Pacifique, ainsi que de la nécessité où ils sont de défendre la doctrine de Monroe, les Etats-Unis ont des raisons de maintenir leur marine aussi forte que celle des plus fortes puissances maritimes, c'est-à-dire la Grande-Bretagne.

4° Par convention spéciale, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et le Japon seront d'accord pour n'entreprendre aucune nouvelle construction navale pendant une période d'années. Pendant ce même laps de temps, aucun navire ne sera mis en chantier, sauf pour remplacer des unités de type démodé. Des règles précises devront déterminer ce qui démode un navire.

5° Les six croiseurs de bataille actuellement en construction aux Etats-Unis seront achevés et considérés comme appartenant à la marine américaine laquelle est privée actuellement de navires de cette catégorie que le Japon et la Grande-Bretagne et toutes les puissances navales modernes possèdent déjà.

6° Le Japon et les Etats-Unis s'engagent à ne pas fortifier leurs territoires respectifs sur les côtes du Pacifique.

7° Afin d'éviter de nouveaux retards, les dépenses navales pour les navires démodés seront immédiatement rayés des contrôles.

8° Des précautions seront prises pour qu'aucune puissance ne puisse armer en guerre des navires de commerce et rendre ainsi possible un armement naval clandestin.

Cours des changes

du samedi 12 novembre 1921, à 8 h. et demie

de la Banque Berthoud & Co, Neuchâtel

	Chèque Demande	Offre
Paris	38.20	38.45
Londres	20.85	20.90
Italie	21.60	21.80
Bruxelles	36.60	37.—
New-York	5.28	5.32
Berlin	1.80	2.—
Vienne	—.15	—.25
Amsterdam	183.25	184.25
Espagne	73.25	74.25
Stockholm	121.50	122.50
Copenhague	97.50	99.—
Christiania	77.—	78.50
Prague	5.65	6.—
Bucarest	3.40	3.80
Varsovie	—.15	—.25

Achat et vente de billets de banque étrangers aux meilleures conditions.

Cours sans engagement. Vu les fluctuations se renseigner téléphone No 257.

Toutes opérations de banque aux meilleures conditions: Ouverture de comptes-courants, dépôts, garde de titres ordres de Bourse, etc.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Date	Temp. deg. cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
11	—3.0	—4.4	—1.0	717.0		N.-E.	moyen	couv.

12. 7 h. ¼: Temp.: —3.3. Vent: N.-E. Ciel brum.

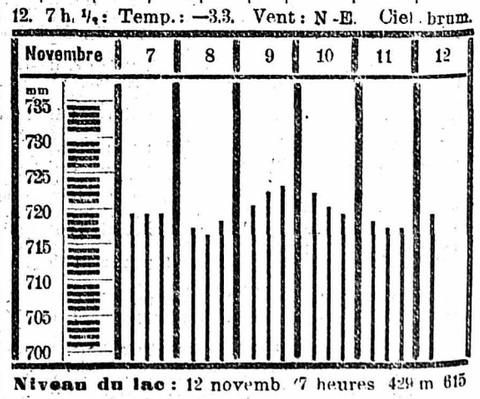

Niveau du lac : 12 novemb. 7 heures 429 m 615

IMPRIMERIE CENTRALE

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL, S. A.